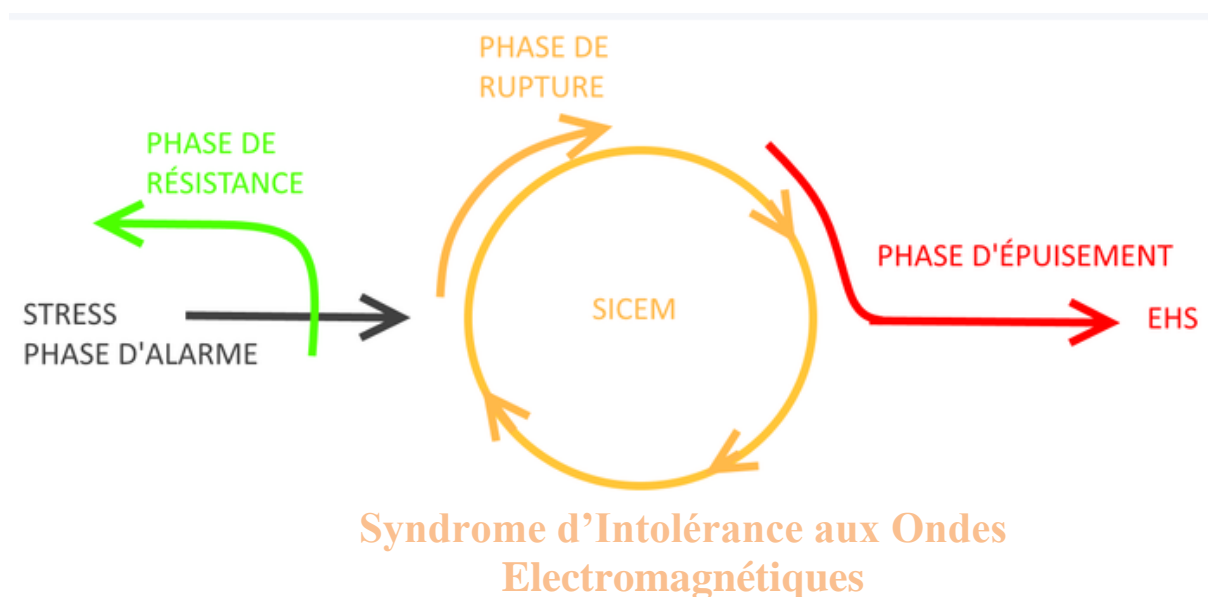


# EFFET DES ONDES SUR LE VIVANT CELA NOUS CONCERNE TOUS



Du 3 au 20 juin 2022.

## AU SOMMAIRE

- 1) 03/06/2022 : Dans la Manche, jugement rendu en faveur d'un éleveur face à RTE .....2
- 2) 14/06/2022 : message d'alerte d'un EHS .....3
- 3) 14/06/2022 : Loire-Atlantique. Vaches malades à Nozay : Enedis et le parc éolien s'opposent à toute expertise.....3
- 4) 20/06/2022 ; Fiches de Robin des Toits I Les ondes et les animaux.....4
- 5) 25/05/2019 : ONDES ET HÉCATOMBES CHEZ LES ANIMAUX .....9
- 6) 16/06/2022 : Les éleveurs «sous tension» poursuivent leur lutte au tribunal.....13
- 7) 20/06/2022 : Animaux, plantes et arbres, abeilles oiseaux insectes et ondes électromagnétiques .....14
- 8) 20/06/2022 : EHS - Ma vie en mode avion.....44
- 9) 20/06/2022 : Limiter son exposition (Robin des Toits mise à jour).....45
- 10) 20/06/2022 : PREVENTION – Les nouvelles boxes .....47
- 11) 20/06/2022 : Un hôtel sans ondes.....47

## 1) 03/06/2022 : Dans la Manche, jugement rendu en faveur d'un éleveur face à RTE

Dans le Figaro du 3 juin dernier, on peut lire ceci : « Dans la Manche, les préjudices subis par un exploitant laitier ont été reconnus. Il percevra 460 000 euros. » (1) (Information reprise par Ouest-France (2) et par La France Agricole (3) ).

Le tribunal de Coutances a en effet condamné RTE (Réseau de Transport d'Electricité), filiale d'EDF, à verser cette somme à une exploitation laitière à cause d'une ligne à très haute tension 400 KV (THT), la ligne Cotentin-Maine, source de problèmes au sein du cheptel : baisse de la productivité laitière, mammites à répétition, etc. Pour citer l'avocat des plaignants, « (...) Le lien entre l'ouvrage électrique et les problèmes (tels que) la perte de production laitière est reconnu. »

En France, les ouvrages électriques très haute tension sont à 150, 225, 400 KV.

Bien que les éleveurs aient été déboutés de leur demande d'indemnisation au titre de pertes économiques et du préjudice moral subi, il est intéressant de noter que le tribunal n'a pas retenu le délai de prescription (l'affaire durait depuis plus de cinq ans). Le jugement s'est appuyé en particulier sur la constatation du **changement complet de comportement des vaches lors de l'arrêt de la ligne**, qui avait été ordonné entre le 2 et le 29 août 2012.

Ce jugement, rendu peu de temps après le jugement du tribunal de Clermont-Ferrand, qui avait statué en faveur d'éleveurs de la Haute-Loire contre Orange et son antenne 4G (voir la Newsletter de Robin-des-Toits du 1er juin 2022), nous amène à penser que quelque chose pourrait être en train de changer dans les mentalités, du moins dans le monde de la justice. Ces décisions laissent espérer une jurisprudence possible. Mais force est de constater que ce qui est pris en compte dans les dommages se limite aux atteintes à la productivité laitière des vaches. Quelques marches restent encore à franchir. D'abord, celle qui permettrait de prendre en considération avec empathie les souffrances physiques infligées aux animaux, et ensuite, les souffrances morales vécues par les éleveurs. Enfin – osons rêver – un jour peut-être, aurons-nous l'heureuse surprise de voir un jugement favorable à des htmaines rendus malades par ces mêmes lignes THT ou antennes-relais...

À ce sujet, plusieurs alertes ont été lancées dans le passé. En 2009, un article de Géo évoque une étude du CRIIREM concernant (déjà) la même ligne Cotentin-Maine, avec le témoignage d'environ 4000 personnes (4). Selon cette étude, la santé des riverains de la ligne est perturbée dans des proportions non négligeables, avec des troubles tels que vertiges, nausées, maux de tête, état dépressif... En juin 2019, c'est un article de la Dépêche qui fait état d'une étude de l'Anses alertant sur le risque « possible » de leucémie chez les enfants qui habitent près d'une ligne THT et préconisant de ne pas construire d'écoles à proximité (5). Auparavant, en septembre 2014, l'Indépendant mentionne les maux dont souffrent les habitants des maisons surplombées par les lignes THT, près de Carcassonne (6). A lire également, un article bien documenté techniquement de « Maison d'Energie » (7).

Voir enfin la fiche Robin des Toits sur les risques liés aux ouvrages électriques (8)

- 1 - <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/tres-haute-tension-rte-condamne-a-verser-plus-de-450-000-euros-a-des-eleveurs-20220603>
- 2 - <https://www.ouest-france.fr/normandie/coutances-50200/ligne-tres-haute-tension-rte-condamne-a-indemniser-un-eleveur-de-la-manche-8d499336-e28e>
- 3 - <https://www.lafranceagricole.fr/actualites/elevage/ligne-tres-haute-tension-rte-condamne-averser-plus-de-450000-euros-ades-eleveurs-1,2,38854>
- 4 - <https://www.geo.fr/environnement/sante-les-lignes-electriques-sous-haute-tension-26075>
- 5 - <https://www.ladepeche.fr/2019/06/21/lignes-a-haute-tension-un-risque-possible-pour-la-sante-des-enfants,8269517.php>
- 6 - <https://www.lindependant.fr/2014/09/15/sous-les-lignes-a-haute-tension-tout-le-monde-est-malade,1929730.php>
- 7 - <https://www.maisondenergie.fr/lignes-haute-tension-et-distances-de-securite/>
- 8 - [https://www.robinstoits.org/Installations-electriques-et-risques-electromagnetiques-27-11-2020\\_a3006.html](https://www.robinstoits.org/Installations-electriques-et-risques-electromagnetiques-27-11-2020_a3006.html)

Source : [article RDT jugement dans la Manche.pdf](#) (83.38 Ko)

## 2) 14/06/2022 : message d'alerte d'un EHS

Vidéo à méditer, durée 15 minutes → <https://crowdbunker.com/v/UjREGYK7LZ>



Voici le verbatim de la première partie (merci de le transmettre format papier aux personnes EHS de votre entourage) :

"Ils violent nos corps et nos esprits, ils nous privent de nos emplois, ils nous empêchent de circuler, ils nous privent de toute vie sociale, ils mettent en péril le bon développement de nos enfants, ils attentent à l'espérance de vie de nos anciens. Ils censurent nos propos, ils nous calomnient, ils nous divisent pour mieux régner. Ils nous soumettent à une torture permanente, à des traitements inhumains et dégradants. Au nom de l'intérêt général.

Ils veulent faire de nous des malades. Nous imposer par quelques moyens des traitements médicamenteux et des thérapies expérimentales. Ils veulent abolir le libre consentement. Ils empoisonnent l'environnement, ils créent la maladie et nous imposent les remèdes. Au nom du profit.

Ils corrompent les cadres de la Nation. Ils confisquent notre souveraineté, ils manipulent nos représentants, ils refusent tout référendum. Ils imposent des conseils privés, et étrangers. Ils privatisent les bénéfiques, et collectivisent les pertes. Ils ruinent notre économie. Au profit d'un gouvernement "globalisé".

Au mépris du Droit."

Portez-vous bien

A+

Colas.

## 3) 14/06/2022 : Loire-Atlantique. Vaches malades à Nozay : Enedis et le parc éolien s'opposent à toute expertise

[https://rennes.maville.com/actu/actudet\\_-loire-atlantique.-vaches-malades-a-nozay-enedis-et-le-parc-eolien-s-opposent-a-toute-expertise- fil-5279189\\_actu.Htm](https://rennes.maville.com/actu/actudet_-loire-atlantique.-vaches-malades-a-nozay-enedis-et-le-parc-eolien-s-opposent-a-toute-expertise- fil-5279189_actu.Htm)



Les éleveurs entendent bien prouver les effets néfastes de l'électricité produite par htiti éoliennes de 16 mégawatts sur leur cheptel. © Ouest-France

**Enedis et l'exploitant du parc éolien de Nozay (Loire-Atlantique) s'opposent à l'expertise judiciaire visant à faire la lumière sur les troubles de santé constatés par des éleveurs sur leurs vaches. La cour d'appel de Rennes a examiné leur demande ce mardi 14 juin 2022. Décision le 27 septembre.**

Autre article de 2019

[J'accepte](#)

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies nous permettant de mesurer l'audience de notre site et de vous proposer des services et du contenu adaptés à vos centres d'intérêts.

[Passer au contenu](#)

#### 4) [20/06/2022 ; Fiches de Robin des Toits | Les ondes et les animaux](#)

ROBIN DES TOITS – Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

Site : [www.robinstoits.org](http://www.robinstoits.org) - E-mail : [contact@robinstoits.org](mailto:contact@robinstoits.org)

Fiche <https://www.robinstoits.org/attachment/1624476/>

##### GENERALITES

RAPPORT SCHNAITSEE 1998 [https://protections-danger-ondes.com/wp-content/uploads/2015/03/Etude-élevage-et-champs-magnétiques-ondes-schnaitsee\\_19981.pdf](https://protections-danger-ondes.com/wp-content/uploads/2015/03/Etude-élevage-et-champs-magnétiques-ondes-schnaitsee_19981.pdf)

WEB-AGRI 23 novembre 2018 Des élevages perturbés par des nuisances électromagnétiques <http://www.web-agri.fr/conduite-elevage/sante-animale/article/des-elevages-pertubés-par-des-nuisances-electromagnetiques-1184-143216.html>

LE MAINE LIBRE 11 février 2019 Sarthe Une réunion sur les ondes haute fréquence qui laisse perplexe <https://www.lemainelibre.fr/actualite/societe-une-reunion-sur-les-ondes-dantennes-qui-laisse-perplexe-10-02-2019-239251>

CONTREPOINTS 13 février 2019 Antennes relais, veaux, vaches, cochons, couvées... et lapins <https://www.contrepoints.org/2019/02/13/337073-antennes-relais-veaux-vaches-cochons-couvees-et-lapins>

LE PERCHE 22 Février 2019 Tentatives de suicide, liquidations judiciaires, infarctus... des vies brisées à cause des ondes électromagnétiques [https://actu.fr/pays-de-la-loire/mamers\\_72180/ondes-electromagnetiques-eleveurs-silence-temoignage-mort\\_21570165.html](https://actu.fr/pays-de-la-loire/mamers_72180/ondes-electromagnetiques-eleveurs-silence-temoignage-mort_21570165.html)

LE FIGARO 5 avril 2019 Les champs électromagnétiques sont-ils responsables de la mort de centaines d'animaux? <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/les-champs-electromagnetiques-sont-ils-responsables-de-la-mort-de-centaines-d-animaux-20190405>

FRANCE BLEU SARTHE 26 avril 2019 "Animaux sous tension" : l'association relancée au Mans <https://www.francebleu.fr/infos/agriculture-peche/animaux-sous-tension-l-association-relance>

CONSOGLOBE 27 janvier 2019 Les animaux d'élevage stressés par les rayonnements électromagnétiques <https://www.consoglobe.com/animaux-stresses-rayonnements-electromagnetiques-cg>

**ABEILLES** Hermann STEVER, Jochen KUHN, Christoph OTTEN, Bernd WUNDER, Wolfgang HARST 2005 Etude sur le changement comportemental des abeilles sous une exposition électromagnétique type mobile (portables, DECT) [http://www.robindestoits.org/\\_a445.html](http://www.robindestoits.org/_a445.html)

(en allemand) <https://www.robindestoits.org/attachment/97421/>

(en français) <https://www.robindestoits.org/attachment/97529/>

LINK SPRINGER 13 avril 2011 Mobile phone-induced honeybee worker piping (en anglais)

<https://link.springer.com/article/10.1007%2Fs13592-011-0016-x>

(en français) [http://www.robindestoits.org/\\_a1229.html](http://www.robindestoits.org/_a1229.html)

#### **FOURMIS**

TESLABEL 12 Juillet 2012 ULB : Effets nocifs des GSM sur les fourmis et protozoaires

<http://www.teslabel.be/antennes/255-etudes-a-lulb-effets-nocifs-des-ondes-gsm-mis-en-evidence-sur-des-fourmis-et-des-protozoaires>

#### **GRENOUILLES**

ETUDE ESPAGNOLE Juin 2010 Effets des antennes-relais de téléphonie sur les grenouilles

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/20560769?dopt=Abstract>

[http://www.robindestoits.org/\\_a1132.html](http://www.robindestoits.org/_a1132.html)

**LAPINS** VIBRATION 22 janvier 2019 Sarthe : 200 000 lapins tués par... une antenne relais

[https://www.vibration.fr/news/sarthe-200-000-lapins-tues-par-une-antenne-relais-16587?fbclid=IwAR0xIYckRIIZiVDAz9jPo3UnKYVp7n9cWvPbGf7LP8q1pOXvxgGw\\_8kRkVM](https://www.vibration.fr/news/sarthe-200-000-lapins-tues-par-une-antenne-relais-16587?fbclid=IwAR0xIYckRIIZiVDAz9jPo3UnKYVp7n9cWvPbGf7LP8q1pOXvxgGw_8kRkVM)

OUEST FRANCE 30 janvier 2019 Sarthe. Avec les ondes, ses lapins perdent la boule <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/sarthe-avec-les-ondes-ses-lapins-perdent-la-boule-6205457>

#### **OISEAUX**

BALMORI A., ELECTROMAGNETIC BIOLOGY AND MEDICINE. Possible effects of EMF from phone masts on a population of white stork (ciconia ciconia) Octobre 2005 Etude des effets possibles des champs électromagnétiques des antennes relais sur une population de cigognes blanches

<https://www.robindestoits.org/attachment/91398/>

[http://www.robindestoits.org/\\_a344.html](http://www.robindestoits.org/_a344.html)

MAXISCIENCES 12 mai 2014 Les ondes électromagnétiques perturberaient les oiseaux migrateurs

[https://www.maxisciences.com/onde-electromagnetique/les-ondes-electromagnetiques-perturberaient-les-oiseaux-migrateurs\\_art32569.html](https://www.maxisciences.com/onde-electromagnetique/les-ondes-electromagnetiques-perturberaient-les-oiseaux-migrateurs_art32569.html)

#### **POULES ET ŒUFS**

LA GAZETTE DE MONTPELLIER 9 juin 2011 [http://www.robindestoits.org/\\_a1287.html](http://www.robindestoits.org/_a1287.html)

LE PERCHE 3 mars 2015 A Comblot, les poules ne pondent plus <http://www.le-perche.fr/36255/a-comblot-les-poules-ne-pondent-plus-2/>

LA LIBRE.BE 4 mars 2015 1.600 poules s'arrêtent de pondre à cause... d'antennes GSM

<https://www.lalibre.be/actu/sciences-sante/1-600-poules-s-arretent-de-pondre-a-cause-d-antennes-gsm-54f6c49035707e3e93b1d163>

FRANCE 3 NORMANDIE 12 avril 2017 Pourquoi les poules ne pondent plus à Comblot (61) ?  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/orne/pourquoi-poules-ne-pondent-plus-comblot-61-1232265.amp?fbclid=IwAR2nKAb6PJwz6I19yOnj5BwsqZZ1Y0tZ2d9HIqfzHPOTAzOP4IBSV2ehshE>

**POULETS – RONGEURS** Expériences sur embryons de poulets et de rongeurs - (1998-2006)  
<http://www.robindestoits.org/a329.html>

## **RATS**

JT CANAL+ 26 décembre 2006 Dr Pierre Aubineau : Effets des ondes du portables sur le cerveau des rats  
<http://www.robindestoits.org/a177.html>

ETUDE SUEDOISE Nittby H et al. Avril 2008 Troubles cognitifs chez des rats exposés à long terme aux radiations d'un téléphone portable GSM-900  
<http://www.robindestoits.org/a606.html>

ETUDE AUSTRALIENNE Octobre 2008 Perméabilité de la barrière sang-cerveau de rats exposés aux micro-ondes des téléphones portables  
<http://www.robindestoits.org/a605.html>

ETUDE AMERICAINE 2009 Effets qualitatifs des dommages issus des irradiations des téléphones mobiles sur les ARN messagers des protéines chez les nerfs faciaux du rat  
<http://www.robindestoits.org/a1059.html>

REPORTERRE 4 décembre 2018 Les ondes 2G et 3G ont causé des cancers chez des rats, selon des chercheurs  
<https://reporterre.net/Les-ondes-2G-et-3G-ont-cause-des-cancers-chez-des-rats-selon-des-chercheurs>

## **BOVINS**

LÖSCHER W. (Land de Bavière) 2003 Effets des CEM des antennes-relais sur la santé, le comportement et la productivité des bovins  
<http://www.robindestoits.org/a509.html>  
<https://www.robindestoits.org/attachment/106920/>

Etude complète, en Allemand (résumé en Anglais) : <http://www.der-mast-muss-weg.de/pdf/studien/LoescherRinderOrg.pdf>

ETUDE SUISSE Février 2012 Antennes relais et augmentation de cataractes chez des veaux  
<http://www.robindestoits.org/a1611.html>

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/22287140?dopt=Abstract>

FRANCE 3 BRETAGNE 24 mars 2019 L'électricité ferait-elle mourir des vaches en centre-Bretagne ?  
[https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=83&v=5ZUQI3NXCXQ](https://www.youtube.com/watch?time_continue=83&v=5ZUQI3NXCXQ) <https://www.breizh-info.com/2019/03/24/114980/lelectricite-ferait-elle-mourir-des-vaches-en-centre-bretagne-video>

REPORTERRE 25 mars 2019 Depuis l'ouverture du parc éolien de Nozay, les vaches meurent et les htmaines sont malades  
[https://reporterre.net/Depuis-l-ouverture-du-parc-eolien-de-Nozay-les-vaches-meurent-et-les-htmaines-sont-malades?fbclid=IwAR2bW-IUyI-iGms0fe8\\_L8uRYWRs1bVWgl5t0HDiYDwcnXrbhzDYFfxXIIQ](https://reporterre.net/Depuis-l-ouverture-du-parc-eolien-de-Nozay-les-vaches-meurent-et-les-htmaines-sont-malades?fbclid=IwAR2bW-IUyI-iGms0fe8_L8uRYWRs1bVWgl5t0HDiYDwcnXrbhzDYFfxXIIQ)

FRANCE BLEU 5 avril 2019 Bretagne : des centaines de vaches mortes mystérieusement  
<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/bretagne-des-centaines-de-vaches-mortes-mysterieusement-1554447748>

RTL 5 avril 2019 Bretagne : des centaines de vaches meurent mystérieusement  
<https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/bretagne-des-centaines-de-vaches-meurent-mysterieusement-7797369968>

LE PARISIEN 25 avril 2019 Morts mystérieuses de vaches : des éleveurs préparent une plainte contre l'Etat  
[http://www.leparisien.fr/societe/morts-mysterieuses-de-vaches-des-eleveurs-preparent-une-plainte-contre-l-etat-25-04-2019-060295.php?fbclid=IwAR26IIRdPJCVO2vweCm2tRXQiAKyB1OG1WCOPLi93B7Z5MDKrc6samptm\\_hQ](http://www.leparisien.fr/societe/morts-mysterieuses-de-vaches-des-eleveurs-preparent-une-plainte-contre-l-etat-25-04-2019-060295.php?fbclid=IwAR26IIRdPJCVO2vweCm2tRXQiAKyB1OG1WCOPLi93B7Z5MDKrc6samptm_hQ)

CAPITAL 26 avril 2019 Champs électromagnétiques : des éleveurs attaquent l'Etat après la mort de leur bétail  
<https://www.capital.fr/economie-politique/champs-electromagnetiques-des-eleveurs-attaquent-letat-apres-la-mort-suspecte-de-leur-betail-1336357>

L'UNION 26 avril 2019 Les vaches victimes des champs électromagnétiques: les agriculteurs dénoncent  
<https://www.lunion.fr/id60658/article/2019-04-26/les-vaches-victimes-des-champs-electromagnetiques-les-agriculteurs-denoncent>

TF1 JT DE 20H 27 avril 2019 Bretagne : morts mystérieuses de centaines de vaches  
[https://www.tf1.fr/tf1/jt-we/videos/bretagne-morts-mysterieuses-de-centaines-de-vaches.html?xtor=AD-28&fbclid=IwAR3I7Mp1S9FSnme6Kqis3Ow8qz\\_JltLoo7mNLRgACdmxRixGTmyVQuLbCg](https://www.tf1.fr/tf1/jt-we/videos/bretagne-morts-mysterieuses-de-centaines-de-vaches.html?xtor=AD-28&fbclid=IwAR3I7Mp1S9FSnme6Kqis3Ow8qz_JltLoo7mNLRgACdmxRixGTmyVQuLbCg)  
<https://video-streaming.orange.fr/actu-politique/bretagne-morts-mysterieuses-de-centaines-de-vaches-CNT000001ffO7p.html>

TF1 JT 13H 27 avril 2019 Côtes-d'Armor : les éleveurs réagissent face à la mort inexpliquée de leurs bovins  
<https://www.tf1.fr/tf1/jt-we/videos/co-d-armor-eleveurs-reagissent-face-a-mort-inexpliquee-de-leurs-bovins.html>

LCI 27 avril 2019 Bretagne : morts mystérieuses de centaines de vaches  
<https://www.lci.fr/population/bretagne-morts-mysterieuses-de-centaines-de-vaches-2119635.html>

Fiche <https://www.robindestoits.org/attachment/1880917/>

## FICHE INFOS BÉTAIL ET ÉLECTROMAGNÉTISME

(Fiche réalisée par l'association Robin des Toits et validée par des éleveurs)

### POINTS DE FRAGILITE DU BETAIL (particularité des quadrupèdes)

On distingue la tension de contact de la tension de pas (entre les membres antérieurs et postérieurs).

La résistance moyenne d'une vache est de 500 ohms contre 1500 ohms chez l'homme, ce qui les conduit à une sensibilité plus importante :

Entre pattes et bouche : dès 0,3 V de tension alternative entre les fiches du multimètre ;

Entre pattes et mamelles : dès 1 V ;

Entre pattes et corps : dès 4 V.

Voir la thèse du Docteur WATRIN :

"Je remercie le professeur Guy Bodin de m'avoir permis de rédiger une thèse de Doctorat vétérinaire sur un sujet considéré comme éloigné de la science admise. Son aide et son soutien m'ont été précieux ...

Je souhaite que cette thèse soit utilisée avec précaution et toujours pour le bien-être des gens et des animaux." [https://oatao.univ-toulouse.fr/13945/1/Watrin\\_13945.pdf](https://oatao.univ-toulouse.fr/13945/1/Watrin_13945.pdf)

### CAUSES ET PROBLEMES ELECTRIQUES

- Défauts d'isolement des machines, des câbles, des boîtes de dérivation...
- Serrage insuffisant des connecteurs dans les dominos, boîtes de dérivations, branchements, racks
- Courants vagabonds revenant par les sols ou les murs
- Dysfonctionnement de disjoncteur différentiel de protection contre l'électrocution
- Insuffisance de la protection à 30 mA des mêmes disjoncteurs
- Harmoniques (alimentations à découpage)
- Humidité (absence de protection IP66 ou AD8, normes d'étanchéité milieu humide et immergé)
- Champs de torsion liés aux appareils électriques, électrotechniques et électroniques ainsi qu'aux structures et au sous-sol d'implantation
- Interférences avec les eaux souterraines, les zones humides, les télécommunications, le magnétisme terrestre, les réseaux RTE et Enedis (terres de neutre, pylônes, éoliennes, antennes-relais)
- Absence de terre ou défaut d'équipotentialité
- Couplage capacitif par exemple sous une ligne électrique, près d'un bobinage utilisé
- Induction magnétique (courants de Foucault) lié à la conjonction du bouclage d'un conducteur et de la proximité d'un courant magnétique
- Induction de courant électrique basses fréquences (le courant électrique a aussi une composante magnétique)

- Couplage par rayonnement avec les ondes électromagnétique hautes fréquences induisant un courant sur l'animal en contact avec une boucle conductrice (clôture...)
- Incendie (suite au desserrage des connexions ou à l'échauffement des moteurs électriques et des transformateurs, tels les tableaux électriques mal entretenus ou les robots de traite)
- Couplage électrochimique (effet pile)
- Courant sur le neutre (dû aux alimentations à découpage)
- Blocage de disjoncteur

## **CONSEQUENCES ET SIGNES DU STRESS**

- Refus de traite
- Fuite
- Dartres (maladies de la peau se caractérisant par la formation de plaques sèches et squameuses au niveau de l'épiderme)
- Abscesses au cou
- Abscesses à la fesse
- Abscesses articulaire
- Mammite gangréneuse
- Ondulation du pelage
- Poil hérissé
- Perte des poils en bout de queue
- Pasteurellose (maladie bactérielle. Elle se manifeste par une réaction inflammatoire localisée et douloureuse)
- Raclements de gorge
- Vomissements
- Bouses liquides ou dures comportant de l'aliment non digéré
- Décalcification
- Mycose
- Point blanc dans l'œil
- Yeux croûtés
- Conjonctivite
- Cataracte
- Baisse d'immunité
- Goître thyroïdien
- Dysbiose
- Lait et viande impropres à la consommation (le lait ne fermente pas, la viande ne sèche pas)
- Modification de l'ADN, stérilité, cancer cutané (lignes à très haute tension, hautes fréquences, par blocage de l'autoépuration des cellules et du fonctionnement électrique du corps - cf. les travaux de l'ECERI et de l'ANSES)

## **RECOMMANDATIONS**

- Vérifier régulièrement le serrage des connexions et les disjoncteurs.
- Mettre à la terre les équipements électriques de classe 2 (dispensés de terre par la réglementation car dotés d'une double paroi sans contact ? ils protègent de l'électrocution mais pas des champs électrique et magnétique).
- Ne pas sous-dimensionner le câblage et donc ne pas recycler des câbles usagés, faire appel à un professionnel (ne serait-ce que pour rester assuré).
- Vérifier l'isolement de l'installation : le seuil officiel est de 0,5 mégohm pour du 480 V, le seuil de prudence serait de 50 mégohm (dès 0,1 mégohm il peut y avoir des incidences graves sur le troupeau).
- Avoir une mise à la terre équipotentielle de valeur inférieure à 25 ohms.
- Éloigner les moteurs électriques du bétail (limitation des inductions, de l'échauffement et des harmoniques).



- Suivre les paramètres de la bio-électronique de Vincent : Ph, potentiel Redox Rh2, résistivité rô afin d'apprécier finement la santé de l'animal, son acceptation des aliments et de l'environnement.
- Consulter le site de Robin des Toits : [https://www.robindestoits.org/ONDES-et-ANIMAUX\\_a2715.html](https://www.robindestoits.org/ONDES-et-ANIMAUX_a2715.html)

## 5) 25/05/2019 : ONDES ET HÉCATOMBES CHEZ LES ANIMAUX

### RESISTANCE VERTE

<https://resistance-verte.over-blog.com/2019/05/ondes-et-hecatombes-chez-les-animaux.html>



### MORTS MYSTÉRIEUSES DE CENTAINES DE VACHES EN BRETAGNE

TF1 JT de 13H et de 20H du 27 avril 2019 Reportage: "Un phénomène mystérieux déconcerte les éleveurs de l'ouest du pays. Des centaines de bovins ont été retrouvés morts d'une manière inexplicable. Mais selon les agriculteurs, le problème viendrait de l'antenne-relais et des éoliennes à proximité. À cause de ces installations, l'électricité présente dans le sol est anormalement élevée.

- JT de 13H : Morts mystérieuses de bovins, reportage avec Patrick et Stéphane Le Behec (durée: 3 min)  
<http://www.stop-linky.fr/stoplinky/images/videos/mp4/tf1-13h-27-04-2019.mp4>

- JT de 20H : Morts suspectes de bovins, reportage avec Patrick Le Nechet "Tout le monde me prend pour un fou" et Dany Jacqueline, géobiologue (durée: 2 min)

<http://www.stop-linky.fr/stoplinky/images/videos/mp4/tf1-20h-27-04-2019.mp4>



### ANIMAUX SOUS TENSION

France Bleu Sarthe du 26 avril 2019 " Des poules qui ne pondent plus, des vaches infertiles et des malformations. Plusieurs éleveurs se sont réunis au Mans ce vendredi pour relancer l'association "Animaux sous tension". Ils mettent en cause les antennes relais et les lignes à haute tension.

" <https://www.francebleu.fr/infos/agriculture-peche/animaux-sous-tension-l-association-relancee-au-mans-1556293923>



## LES VACHES VICTIMES DES CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Les agriculteurs dénoncent : "La Chambre de l'agriculture de Bretagne a reçu une dizaine de signalements concernant la mort inexplicable de nombreuses vaches. Les éleveurs préparent une plainte. " L'Union du 26 avril 2019.

<https://www.lunion.fr/id60658/article/2019-04-26/les-vaches-victimes-des-champs-electromagnetiques-les-agriculteurs-denoncent>

## MORTS MYSTÉRIEUSES DE VACHES

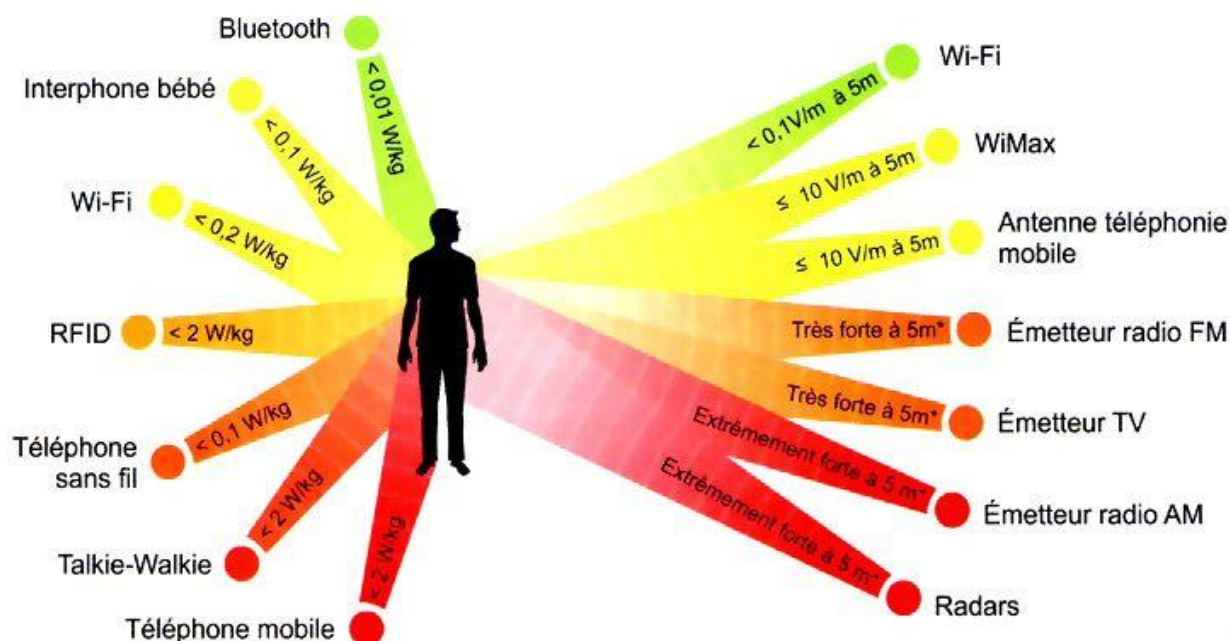
Des éleveurs préparent une plainte contre l'État.

Le Parisien du 25 avril 2019 "Des éleveurs, qui imputent les nombreux décès de leurs bêtes aux champs électromagnétiques, se réunissent ce vendredi afin d'attaquer l'État en justice sous la bannière de l'association Animaux sous tension."

<http://www.leparisien.fr/societe/morts-mysterieuses-de-vaches-des-eleveurs-preparent-une-plainte-contre-l-etat25-04-2019-8060295.php>

### Sources proches

### Sources lointaines



## MORT DE CENTAINES D'ANIMAUX

Les champs électromagnétiques sont-ils responsables de la mort de centaines d'animaux ?

Le Figaro du 05 avril 2019 " Des agriculteurs de Loire-Atlantique et des Côtes d'Armor ont alerté sur la

responsabilité présumée des champs électromagnétiques à la suite de décès de leurs bêtes. Des expertises ont été lancées."

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/les-champs-electromagnetiques-sont-ils-responsables-de-la-mort-de-centaines-d-animaux-20190405>



### **LE PARC ÉOLIEN REND MALADE**

Depuis l'ouverture du parc éolien de Nozay, les vaches meurent et les humains sont malades. Reporterre du 25 mars 2019 " Des animaux qui meurent, des hommes malades, deux agriculteurs au bord de l'asphyxie financière... Depuis l'implantation d'un parc éolien en 2012 à Nozay, entre Nantes et Rennes, les services de l'État sont désemparés face à des effets secondaires aussi alarmants qu'inexpliqués. Une situation qui préoccupe jusqu'au ministère de la Transition écologique."

<https://reporterre.net/Depuis-l-ouverture-du-parc-eolien-de-Nozay-les-vaches-meurent-et-les-humains>

### **DES ÉLEVAGES PERTURBÉS PAR DES NUISANCES ÉLECTROMAGNÉTIQUES**

Web-agri du 23 novembre 2018 " Baisse de production, cellules, coups de pattes en salle de traite... Et si ces perturbations étaient dues aux antennes relais à proximité, aux éoliennes, ou aux panneaux photovoltaïques ?"

<http://www.web-agri.fr/conduite-elevage/sante-animale/article/des-elevages-pertubes-par-des-nuisances-electromagnetiques-1184-143216.html>



### **LES ANTENNES RELAIS DÉCIMENT LES ÉLEVAGES**

Antennes relais, veaux, vaches, cochons, couvées... et lapins ‘

Contrepoints du 13 février 2019 " Les ondes produites par les antennes relais déciment-elles les élevages ? Rien ne le prouve. Mais les médias le sous-entendent."

<https://www.contrepoints.org/2019/02/13/337073-antennes-relais-veaux-vaches-cochons-couvees-et-lapins>

## **AVEC LES ONDES, SES LAPINS PERDENT LA BOULE**

Ouest France du 30 janvier 2019 " Patrick Pilon gère depuis 1989 l'un des plus importants élevages de lapins en France, dans le nord du département. Son exploitation, assure-t-il, est en danger. La présence d'antenne relais de téléphonie mobile est montrée du doigt." (Sarthe)

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/sarthe-avec-les-ondes-ses-lapins-perdent-la-boule-6205457>



## **LES ANIMAUX STRESSÉS PAR LES RAYONNEMENTS ÉLECTROMAGNÉTIQUES**

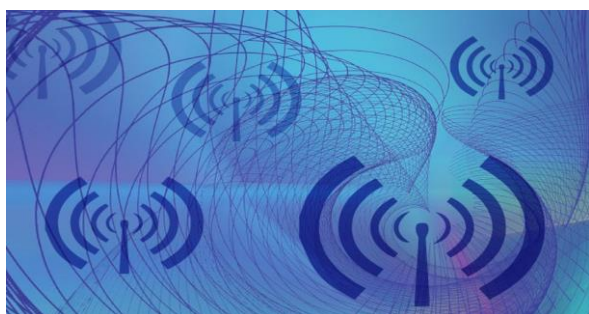
ConsoGlobe du 27 janvier 2019 " Les ondes électromagnétiques perturbent-elles le comportement, et même la santé, des animaux d'élevage ? Malgré les dénis officiels, plusieurs études soulèvent la question."

<https://www.consoglobe.com/animaux-stresses-rayonnements-electromagnetiques-cg>

## **200 000 LAPINS TUÉS PAR UNE ANTENNE RELAIS**

Vibration du 22 janvier 2019 " L'affaire pourrait finir devant les tribunaux. Depuis 2014, un éleveur d'une cinquantaine d'années a constaté qu'il avait perdu 200 000 bêtes sans qu'aucune ne soit affectée par un virus. Il soupçonne l'utilisation d'une antenne relais situé près de son exploitation" (Sarthe)

<https://www.vibration.fr/news/sarthe-200-000-lapins-tues-par-une-antenne-relais-16587>



## **LES POULES NE PONDENT PLUS**

France 3 Normandie du 12 avril 2017 " La confédération paysanne affirme que ce cas ne serait pas isolé et pointe du doigt la frilosité des élus et des pouvoirs publics. L'élevage de volaille a été placé en liquidation judiciaire. La saisie de la ferme par la banque vient d'être évitée de justesse grâce à l'aide financière d'amis. Au total, le couple a subi un préjudice de plus de 300 000 euros." (Comblot 61)

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/orne/pourquoi-poules-ne-pondent-plus-comblot-61-1232265.amp>

## 6) 16/06/2022 : Les éleveurs «sous tension» poursuivent leur lutte au tribunal

<https://www.action-agricole-picarde.com/les-eleveurs-sous-tension-poursuivent-leur-lutte-au-tribunal>

**De plus en plus d'éleveurs témoignent de signes inquiétants sur leurs animaux après l'implantation de structures émettrices d'ondes électromagnétiques près de leur élevage. Deux audiences traitaient encore du sujet ce 14 juin.**



Murielle et Didier Potiron étaient entendus au Tribunal de Rennes ce 14 juin. Ils se disent confrontés à de graves problèmes de santé de leurs bovins et d'eux-mêmes depuis la construction d'un parc éolien.  
© D. R.

«*Pas à pas, la vérité sera faite...*», commente Yann Joly, ex-éleveur laitier de la Somme, sur sa page Facebook. Tout comme lui, des agriculteurs soutenus par l'Anast (Association nationale des animaux sous tension) se lancent dans la périlleuse bataille du pot de terre contre le pot de fer, en attaquant un géant de l'industrie électrique au tribunal. Tous font un constat similaire : les animaux témoignent de signes inquiétants après l'implantation de structures émettrices d'ondes électromagnétiques près de leur élevage, allant jusqu'à la perte totale de leur cheptel. Après l'audience du 16 novembre 2021 au tribunal judiciaire de Paris, Yann Joly, qui a vu son troupeau laitier dépérir suite à l'implantation d'un parc éolien en 2011 et 2013, a été débouté. Mais il ne lâche pas l'affaire et soutient de près ses confrères.

### **Huit ans pour comprendre**

Ce 14 juin, à La Rochelle, Joël Monsarat, éleveur de chèvres de Ciré-d'Aunis accusait Enedis de «*trouble anormal de voisinage*». Un transformateur électrique défaillant aurait eu de graves conséquences sur la santé de ses animaux. Il a mis près de huit ans à faire ce lien éventuel. *France Bleu La Rochelle* rapporte les propos de son avocate, Nadine Mélin, du barreau de Paris : «*Son vétérinaire vient plusieurs fois, constater les dégâts. Il évacue l'hypothèse d'un virus, d'une maladie.*» «*Jamais je n'aurais pensé que cela puisse venir d'un équipement électrique*», avoue l'éleveur. Il fait le lien en 2019, quand ce transformateur est changé, pour une toute autre raison. «*Très rapidement, j'ai constaté que mon troupeau allait mieux, reprenait vie, je n'en revenais pas, je ne comprenais pas*», se souvient-il. Le jugement a été mis en délibéré au 29 juillet.

### **La santé en jeu**

Le même jour, Murielle et Didier Potiron étaient entendus au Tribunal de Rennes. Les éleveurs bovins se disent confrontés à de graves problèmes de santé de leurs animaux et d'eux-mêmes depuis la construction du parc éolien des Quatre seigneurs en région de Nozay (Loire-Atlantique), où leur ferme est installée. L'audience visait à obtenir du juge qu'il ordonne une nouvelle expertise indépendante sur les câbles

enterrés qui conduisent l'électricité des éoliennes au réseau de distribution. Le juge a annoncé qu'il rendrait sa décision le jeudi 18 novembre. Yann Joly confiait un «*ressenti favorable*».

### Une première victoire

La justice prend de plus en plus au sérieux ces affaires de troubles liés aux ondes électromagnétiques. Pour rappel, le 3 juin, la société RTE, filiale d'EDF, a été condamnée par le tribunal de Coutances (Manche) à verser plus de 450 000 € à des éleveurs laitiers pour un préjudice concernant leur production, attribué à une ligne à très haute tension (THT). Les éleveurs ont été néanmoins déboutés de leurs demandes au titre des pertes économiques dues aux mammites subies par les bêtes, de même qu'au titre du travail supplémentaire et du préjudice moral subi. RTE a déclaré qu'il «*n'écartait pas la possibilité de faire appel*».

## 7) 20/06/2022 : Animaux, plantes et arbres, abeilles oiseaux insectes et ondes électromagnétiques

Du [collectifvallon](#)

# Arbres, animaux, abeilles, oiseaux, insectes et champs électromagnétiques artificiels

## Luttes des éleveurs contre les antennes-relais et les lignes d'électricité

Voir aussi le site et contacter

## **l'Association Nationale Animaux Sous Tension :**

**Regroupement d'éleveurs victimes des rayonnements  
électromagnétiques,  
de tensions parasites ou de courants vagabonds**

**<https://animauxsoustension.org/>**

Isabelle Brault : didierbio@laposte.net

TTLA Maître François Lafforgue : 29 rue des Pyramides 75001 Paris (01.44.32.08.20)

Faites diagnostiquer votre exploitation :

.....

Déjà en 2008

[Le Monde – 03.12.08 – Frédéric Potet](#)

## **Veaux, vaches, cochons et 400 000 Volts**

Chez les Marcouyoux, à Latronche, dans la partie orientale de la Corrèze, le téléphone sonne souvent en ce moment. Au bout du fil : des agriculteurs, des élus ruraux, des responsables associatifs, qui, tous, veulent savoir comment ils ont « fait ». Les appels viennent des « quatre coins de la France ‘ », n’en revient pas le père, Michel, 59 ans. « De partout où passent des lignes à très haute tension », enchaîne le fils, Serge, 34 ans.

Ce qu’ont « fait » les Marcouyoux et leur avocat, Philippe Caetano, n’est, il est vrai, pas banal. Saisie par eux, une juridiction civile a, pour la première fois, établi un lien de causalité entre une ligne électrique et des troubles sanitaires sur des animaux. C’était le 28 octobre dernier : le tribunal de grande instance de Tulle condamnait Réseau de transport d’électricité (RTE) – une filiale d’EDF chargée de gérer le transport d’électricité en France – à verser 390 648 euros pour le préjudice « direct, matériel et certain » subi par l’exploitation de la famille Marcouyoux. RTE ayant interjeté appel, l’affaire, certes, n’est pas terminée. Mais la décision fait date. Et grand bruit dans Landerneau.

Paysans de père en fils, les Marcouyoux ont toujours vécu dans cette ferme isolée de la vallée de la Dordogne dont les murs, croit savoir le chef de famille, datent du XVIIe siècle. « On était là avant EDF ‘ », martèle-t-il. La ligne électrique qui surplombe leur exploitation remonte, elle, à la seconde guerre mondiale et à la construction du barrage de l’Aigle situé à quelques kilomètres de là. « On a toujours connu des problèmes inexplicables avec les animaux : des morts, des avortements, des bêtes pas bien résistantes..., raconte Michel Marcouyoux.

Mais les choses ont empiré au début des années 1990 quand une nouvelle turbine a été installée au barrage de l’Aigle. Le courant, qui était à 225 000 volts, est alors passé à 400 000 volts. »

A cette époque, les Marcouyoux font encore paître leurs vaches laitières au pied des deux pylônes de 55 mètres qui se dressent au milieu de leurs terres. Plus pour longtemps. Ils élèvent également des porcs. Plus pour longtemps, là non plus. Hémorragies, ulcères, inflammations, avortements, myopathie, arthrite... Le catalogue des tortures endurées par leurs bêtes ne va cesser de s’être enrichi au fil des années.

Le summum de l’horreur est atteint en 1998, peu de temps après qu’un scientifique leur a expliqué que leurs malheurs venaient de la ligne qui grésille au-dessus de leurs têtes. Les Marcouyoux ont beau alors se rapprocher d’une association d’agriculteurs bretons connaissant les mêmes difficultés, ils pensent régler cela « à l’amiable » avec EDF. « Quelqu’un de chez

eux est venu nous dire qu'il y avait des « courants telluriques » dans le sol ' Le gars inventait bien sûr, car il fallait bien trouver une explication. Il a préconisé le câblage de notre porcherie à une terre périphérique – d'en faire une cage de Faraday en quelque sorte. Il nous a même dessiné un plan que nous avons suivi à la lettre en installant 200 m de câble de cuivre autour du bâtiment. Ç'a été une vraie catastrophe ' On a tout démonté le lendemain », se souvient le père. « Des truies ont avorté en 24 heures, poursuit le fils. On a même vu des petits manger leur mère. Les experts écriront ces mots terribles dans leur rapport : cannibalisme animalier. »

Située à 50 m de la ligne électrique et dotée de cages pour gestantes en Inox, la porcherie est incontestablement le bâtiment le plus exposé de la ferme Marcouyoux. Ou plutôt « était ».

La famille d'éleveurs a en effet mis fin à son activité porcine en mai 2005. De guerre lasse. « Les porcelets finissaient par ne plus aller à la mamelle. Ils faisaient le tour du parc avec des yeux exorbités. Les truies, elles, ressortaient tout à l'accouchement : la matrice, les boyaux... Notre dernier lot comprenait huit bêtes : six ont fini chez l'équarrisseur », raconte la mère, Maryse, 57 ans. « Certains matins, il faisait pas beau à y aller voir », résume Serge.

Entre-temps, les Marcouyoux ont décidé de poursuivre RTE en justice. Sans complexe. Mais sans certitude non plus. Pensez. Ici, des petits paysans corréziens étranglés par les emprunts. Là, une entreprise pesant 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

#### « LES ANIMAUX, C'EST LE REVENU »

Le pot de terre contre le pot de fer. La procédure va durer huit ans. Huit ans durant lesquels les plaignants vont faire face aux rumeurs : « Ils (RTE) ont fait courir le bruit qu'on était des mauvais agriculteurs, et que si nos animaux crevaient, c'était de notre faute. » Huit ans durant lesquels les Marcouyoux vont aussi apprendre à « composer » avec ces ondes électromagnétiques tellement puissantes qu'elles sont capables d'allumer un néon tenu à bout de bras en plein champ '

Deux solutions vont être trouvées. La première : modifier l'alimentation des vaches. « On est obligés de les doper en oligoéléments et en vitamines, explique Serge. Le résultat est médiocre à l'arrivée, mais au moins les animaux sont sauvés. » L'autre réponse aux ondes est évidemment l'éloignement. Les 50 prim'holsteins du GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) Marcouyoux broutent aujourd'hui à 300 mètres de la ligne électrique. La traite est, du coup, bien plus longue à effectuer, car il faut faire revenir les vaches à l'étable deux fois par jour. La moitié des bêtes – les plus résistantes – dorment également dehors afin de limiter la surexposition nocturne. Les choses devraient toutefois s'améliorer d'ici à quelques mois quand le nouveau bâtiment à bovins sera terminé, à un kilomètre de là. Les Marcouyoux en ont repris pour dix ans d'emprunt à la banque. « On est fous de s'être lancés là-dedans, disent père et fils d'une même voix. Mais c'était ça ou s'arrêter. »

Et eux, comment vont-ils ? Couci-couça, à les croire. Le père est sourd d'une oreille, la mère aussi. Sujet à des difficultés respiratoires, le fils va, lui, dormir certaines nuits dans une caravane située à l'autre bout de l'exploitation, à côté de la future étable. Au même endroit, les Marcouyoux ont également obtenu un permis de construire pour une nouvelle ferme. Mais



ils doutent d'avoir assez de force pour mener cet autre projet. « La logique aurait voulu qu'on commence par construire une maison pour nous plutôt qu'un bâtiment pour les bêtes, admet le père. Mais il fallait sauver les animaux. Car les animaux, c'est le revenu. Et sans revenu... »

Frédéric Potet

.....

## Ligne très haute tension : RTE condamné à indemniser un éleveur de la Manche

<https://www.ouest-france.fr/normandie/coutances-50200/ligne-tres-haute-tension-rte-condamne-a-indemniser-un-eleveur-de-la-manche-8d499336-e28e-11ec-a665-c765ae49fc18>

C'est une première en termes de reconnaissance de préjudice dû au passage de la ligne très haute tension (THT) : jeudi 2 juin 2022, le tribunal de Coutances (Manche) a condamné RTE à verser 460 000 € à une exploitation laitière de la Manche.

Le verdict pourrait faire jurisprudence : jeudi 2 juin 2022, le tribunal de Coutances (Manche) a condamné la société Réseau Transport Électricité (RTE) à verser un peu plus de 460 000 € à une exploitation laitière de la Manche, située à l'époque de la première action en justice à [Isigny-le-Buat](#). La juge en charge du dossier reconnaissant par là la responsabilité de RTE et une bonne partie des préjudices attribués au passage de la ligne THT aux abords de l'exploitation agricole dont la première action en justice remonte à 2012.

### Une première dans ce type de dossiers

« On a obtenu gain de cause. C'est une première et une décision très importante et l'on ne peut que s'en satisfaire », a réagi Me François Lafforgue, avocat du Gaec Vauprès, qui [avait demandé plus de 658 000 € pour indemniser son client](#). « Cela veut dire que le lien entre l'ouvrage électrique et les problèmes rencontrés sur l'exploitation (perte de production laitière notamment) est reconnu. D'autres exploitants agricoles peuvent dorénavant espérer obtenir gain de cause eux aussi », précise-t-il.

### « Des années de galère »

C'est « positif pour l'éleveur qui a subi tant d'années de galère », a quant à lui commenté l'ex-conseiller régional normand et militant écologiste François Dufour, qui suit de très près les dossiers du genre depuis les années 1990. « C'est un moment très important dans la reconnaissance de lien de cause à effet, a-t-il ajouté après avoir pris connaissance du verdict. J'espère que cela va pouvoir faire jurisprudence. C'est la première fois que l'on obtient une réponse positive de ce niveau. On est un peu surpris, agréablement surpris. »

Le principal intéressé, Dominique Vauprès, se dit « très content » mais reste méfiant. L'éleveur laitier manchois s'estime satisfait de ce que la responsabilité de RTE est « enfin reconnue ». Même si, l'agriculteur a « perdu le double » de la somme qui doit aujourd'hui l'indemniser. De son côté, RTE a « pris connaissance de la décision de justice et n'écarte pas la possibilité de faire appel. »

.....

## Mortalité du bétail et antenne-relais : une décision de justice inespérée

[https://www.robindestoits.org/Mortalite-du-betail-et-antenne-relais%C2%A0-une-decision-de-justice-inesperee\\_a3143.html](https://www.robindestoits.org/Mortalite-du-betail-et-antenne-relais%C2%A0-une-decision-de-justice-inesperee_a3143.html)

A la suite de la plainte déposée par le Gaec du Coupet, éleveurs de bovins sur la commune de Mazeyrat d'Allier, en Haute-Loire, contre Orange et Santerne, le tribunal judiciaire du Puy-en-Velay, le 20 mai 2022, puis le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, le 23 mai 2022, ont tranché :

Il est enjoint à l'Etat et à la SA Orange d'arrêter le fonctionnement de l'antenne de radiotéléphonie mobile implantée sur la commune de Mazeyrat d'Allier, ainsi qu'à tous les opérateurs, pendant une durée de deux mois, à compter d'une date arrêtée en concertation avec l'expert judiciaire, Monsieur Puyt, en lien avec le préfet de Haute-Loire, aux fins d'organisation de la sécurité et des appels de secours dans la zone concernée, la cessation de fonctionnement devant être effective dans un délai de trois mois au plus.

Rappelons les faits : le 12 juillet 2021, une antenne 4G est mise en place par l'installateur Santerne et activée par l'opérateur Orange à 250 mètres de la ferme du Coupet. A partir de cette date, la famille Salgues, éleveurs de vaches laitières, constate une mortalité accrue de ses bêtes : en quelques mois, 50 vaches meurent, la production de lait chute. Des vaches deviennent aveugles. Le troupeau se regroupe dans le coin le plus éloigné de l'antenne. La famille engage alors des poursuites contre Orange et Santerne. Une expertise judiciaire est rapidement ordonnée par le tribunal judiciaire du Puy-en-Velay. Celle-ci est confiée au vétérinaire Jean-Dominique Puyt, qui effectue toutes les vérifications sanitaires nécessaires (alimentation, vaccins, contrôle de l'eau et du lait, état de santé du troupeau, etc.) avant de conclure à la responsabilité unique de l'antenne. Il demande un arrêt sans équivoque du relais, et pour plusieurs mois. Le président du tribunal administratif de Clermont-Ferrand fixe cet arrêt à deux mois, afin de vérifier la différence de vitalité des bêtes sans les émissions d'ondes électromagnétiques. A ce jour, la date de suspension n'a pas encore été fixée.

L'éleveur, Frédéric Salgues, témoigne : « Les rares fois où des employés d'Orange coupaient les émissions de l'antenne pour faire des réglages, les bêtes semblaient renaître aussitôt, instantanément » »

Malgré cette victoire judiciaire et le rapport sans équivoque de l'expert judiciaire, les éleveurs doivent rester prudents quant à l'issue de l'affaire. Au-delà de leur village, de grosses tensions existent dans le milieu agricole, hostile à l'antenne. Craignant son démontage par les agriculteurs, les gendarmes patrouillent régulièrement à proximité pour surveiller le pylône. D'autre part, à notre connaissance, aucune astreinte financière n'a été réclamée aux installateurs au cas où ils dépasseraient la date limite de cessation des émissions.

Il n'empêche que la relation de cause à effet entre le dépérissement des vaches, leur mortalité et la présence de l'antenne a été clairement établie par l'expertise, ce qui n'a été que rarement (ou pas du tout) le cas dans d'autres affaires. N'oublions pas que d'autres alertes ont été lancées dans le passé : voir, entre autres, l'article de Manuel Rufez, de France Inter, du 4 juin 2021 (3), mentionnant le rapport du député du Maine-et-Loire, Philippe Bolo : « Aujourd'hui, il y a des élevages partout en France qui sont dans des situations très complexes. Il y a même des cas dramatiques avec la mort d'animaux, alors quoi qu'on en pense, ça en fait un sujet à regarder de près, car des questions se posent. Ce n'est pas dans la tête des éleveurs, ni le fait d'individus opposés aux nouvelles technologies. (C'est nous qui soulignons). Que fera l'Etat face à la multiplication de ces cas ? Voilà la question.

1. <https://www.zoomdici.fr/actualite/antenne-4g-mazeyrat-lexpert-judiciaire-exige-larret-des-emissions>
2. <https://www.zoomdici.fr/actualite/antenne-4g-mazeyrat-dallier-la-justice-ordonne-son-arret>
3. <https://www.franceinter.fr/ces-ondes-electromagnetiques-qui-dereglent-la-sante-des-animaux-d-elevage>
4. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/les-champs-electromagnetiques-sont-ils-responsables-de-la-mort-de-centaines-d-animaux-20190405>
5. <https://www.robindestoits.org/attachment/1880917/>

.....

## « Un champ d'éoliennes met à mal notre santé et celle de notre troupeau »

<https://www.web-agri.fr/sante-animale/article/147371/un-champ-d-eoliennes-met-a-mal-notre-sante-et-celle-de-notre-troupeau->

Pour Murielle et Didier Potiron, éleveurs à Nozay (44), l'installation de huit éoliennes à proximité de leur ferme a tourné à la catastrophe. La santé des animaux se dégrade, comme celle des éleveurs. Les experts reconnaissent ces problèmes sans pour autant en comprendre l'origine.

« J'espère que d'ici cet été on y verra plus clair, qu'on aura enfin des réponses sur les problèmes que nous rencontrons ». Depuis six ans, Murielle et Didier Potiron, éleveurs à Puceul (44), ont vu s'accumuler les problèmes de santé. D'abord pour leur troupeau, 90 Normandes et des Charolaises, avec une augmentation du taux de cellules dans le lait, des problèmes aux vêlages, de nombreux veaux mort-nés, des vaches aux pattes inflammées.

Le tout a d'importantes conséquences financières. « Nous avons des pénalités sur la qualité du lait, une perte de 50 000 litres de production annuelle, chiffre Murielle Potiron. On perd 50 bêtes par an alors que, au regard de la taille de notre cheptel, ça devrait être 10 à 15 ». Leur propre santé s'est même détériorée : les problèmes d'épilepsie de Murielle se sont aggravés, les exploitants ressentent fatigue et maux de tête inexplicables.

Les problèmes ont commencé peu de temps après la mise en service d'un champ d'éoliennes.

« Des problèmes, dans un élevage, il y en a toujours. Mais face à leur augmentation, en 2014, nous avons demandé à notre vétérinaire de tout vérifier », retrace Murielle Potiron. Recherches de maladies, analyses de fourrages, tests sur l'eau, aucune anomalie n'est trouvée. « Un autre vétérinaire est venu voir nos animaux, il a évoqué un lien possible avec des courants électriques. Et là, ça a fait tilt », explique l'agricultrice. Les éleveurs se souviennent que les problèmes ont commencé peu de temps après la mise en service d'un champ d'éoliennes, dont la plus proche est à 600 mètres de la stabulation.

(...)

Pour faire reconnaître leurs préjudices, les éleveurs déposent, en septembre 2014, une plainte en préfecture contre le site éolien. « Suite à cette plainte, des expertises avec le Groupement permanent pour la sécurité électrique (GPSE) ont été conduites. Mais, il a fallu trois ans et que nous prouvions qu'il n'y avait pas de maladies, pas de mauvaises pratiques de notre part pour que l'administration nous prenne au sérieux. » Depuis, le ministère de l'environnement a débloqué une enveloppe de 30 000 € pour les

investigations et un arrêté préfectoral a acté un protocole de recherche qui est toujours en cours. « Toutes nos investigations ont montré qu'il y avait bien concomitance entre la mise en service du parc et des troubles indiscutables, confirme Claude Allo, président du GPSE(1). Mais pour l'instant, rien de ce qui est possible de mesurer n'a donné d'explication sur la raison de ces perturbations ».

Courants parasites, failles d'eau, champs électromagnétiques : Toujours pas d'explications

Comme le point de départ des problèmes de santé était trouvé, on aurait pu penser qu'il serait facile d'en trouver la cause, et donc une parade. « Cela fait quasiment six ans que les experts se succèdent, que la ferme est analysée sous toutes les coutures, que l'on doit prouver que nous faisons bien notre travail », avoue fatiguée Murielle Potiron. La dernière étude en cours est celle d'Oniris, l'école vétérinaire de Nantes, pour analyser le comportement des vaches. « Nous, on voit bien qu'il y a des endroits qu'elles ne fréquentent pas, notamment celui du robot de traite, souligne Didier Potiron. Il y a des intervalles de traite de 17 ou 18 h, comme si les vaches attendaient vraiment de ne plus en pouvoir pour y aller. Alors qu'on passe les pousser régulièrement, le nombre de traites moyennes n'est que de 1,7. Dans les autres élevages, c'est toujours plus de 2. »

Lorsqu'il y a eu une coupure des éoliennes, les résultats au robot se sont améliorés : + 2,7 % de production, + 160 % de passages, - 43 % de décrochages intempestifs

**Des géobiologues ont confirmé la présence de circulation d'eau sous le bâtiment.** « Il y a un croisement de deux failles d'eau sous le robot », précise l'éleveur. Cette circulation d'eau se fait dans un sous-sol riche en étain et en fer. Abbaretz, la commune voisine de Puceul, a vécu d'une mine d'étain jusque dans les années 50. **La production électrique des huit éoliennes est transférée par un câble enterré de 20 000 volts.** Est-ce que, dans un tel environnement, les éoliennes génèrent des courants parasites, des champs électromagnétiques, des systèmes infra-sons ? La seule façon de prouver cet impact serait d'arrêter les éoliennes. C'est arrivé une fois. « En février 2017, il y a eu une coupure accidentelle pendant quatre jours, retrace Didier Potiron. On ne le savait pas mais on s'en est douté quand on a vu les résultats du robot : + 2,7 % de production, + 160 % de passages, - 43 % de décrochages intempestifs. On a fait passer un huissier pour constater l'impact de cette mise hors tension. »

Appliquer un principe de précaution et en tirer les enseignements

Face à l'accumulation des problèmes, les exploitants demandent soit l'arrêt du champ d'éoliennes, soit la délocalisation pour les deux exploitations concernées, ainsi que les particuliers. « Nous serions prêts à partir pour mieux vivre, reconnaît Murielle Potiron. Les rares fois où l'on part en vacances, nos problèmes de santé s'arrangent. Mais comment faire, on ne peut pas vendre à un autre éleveur avec tous ces problèmes. Sans vente, il n'y a pas de réinstallation possible ». Or, à ce jour, il n'existe pas de mesures législatives d'accompagnement, pas de possibilité de faire valoir un principe de précaution.

Nous serions prêts à partir mais on ne peut pas vendre, il n'y a pas de réinstallation possible

Au-delà leur problème personnel, Murielle et Didier Potiron veulent aussi que ce qui leur arrive permette de tirer des enseignements pour tous les éleveurs concernés par un projet de parc éolien, de centrale photovoltaïque. « Faites réaliser par des personnes compétentes et neutres, un point zéro de la situation de votre élevage, avec un état des lieux électrique, zootechnique et sanitaire pour avoir des preuves de la situation d'avant et objectiver d'éventuelles dégradations », conseille Claude Allo.

Le GPSE ne se prononce pas sur une distance de sécurité entre les installations électriques et les élevages car « trop de paramètres entrent en compte, comme la nature du sous-sol. » Le GPSE souhaite aussi que les difficultés rencontrées par Murielle et Didier Potiron permettent de faire progresser les précautions autour des nuisances électriques. « Des cas existent mais nous n'arrivons pas toujours à les expliquer,

donc à apporter de solutions, reconnaît Claude Allo. Par exemple, pour les courants parasites on connaît les seuils de perception, de dangerosité, on sait les traiter. Pourtant dans les exploitations où l'on suspecte qu'ils sont à l'origine de troubles, dans 2 cas sur 10 on n'en comprend pas l'origine. » Le président du GPSE reconnaît un important besoin de recherche fondamentale sur ces sujets des perturbations électriques, pour les comprendre, objectiver les troubles causés, apporter des parades. Il faudrait également prévoir un accompagnement, technique et financier, pour les éleveurs confrontés à ces problèmes.

.....

## **« Le lait, c'est fini » : séparé de 200 bêtes, cet agriculteur de 52 ans se reconvertis**

<https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/agriculture-le-lait-c-est-fini-separe-de-200-betes-laurent-le-meitour-se-reconvertit-b5de9e00-4bac-11ec-86fe-f93f315cdcf6>

En 2015, Laurent, épuisé, fait appel au Groupement de défense sanitaire (GDS) Bretagne : réponse identique. Pourtant, rien ne va ' Alors Laurent a une intuition : il fait appel à Philippe Arzul, vétérinaire de Vitalac, spécialiste des phénomènes parasitaires électromagnétiques. Il a dépollué les extérieurs du bâtiment.

Rien ne change pour les vaches. En 2016, premiers arrêts de collecte. À cet éleveur réputé et expérimenté (spécialiste des montbéliardes), on inflige quatre stages pour apprendre à mieux traire [ses] vaches... Si j'ai des soucis, c'est de ma faute ' Httmilié, Laurent pète un câble ». Lactalis admet que le tank ne va pas, il y a bien un problème électrique : on lui pose un tank neuf.

Avec toujours les mêmes soucis. Depuis 2009, il y a eu quarante interventions successives sur le tank... Jusqu'à ce qu'on comprenne, enfin, que la ligne alimentant le tank, sous la dalle de béton, fuit : des fuites de courant viennent perturber les vaches, les font tomber malades.

.....

## **Yann Joly devant le TGI : «je n'ai plus rien à perdre»**

**Yann Joly, ancien éleveur laitier du Boisle, a vu son troupeau dépérir suite à l'implantation d'un parc éolien en 2011 et 2013. Son affaire sera jugée au TGI de Paris mardi 16 novembre 2021.**

<https://www.action-agricole-picarde.com/yann-joly-devant-le-tgi-je-nai-plus-rien-perdre>

La perte de son élevage sera-t-elle enfin indemnisée ? Yann Joly, installé au Boisle, sait que son combat ne se terminera sûrement pas ce 16 novembre, mais il s'agira d'une étape clé. Ce mardi, devant le Tribunal de grande instance (TGI) de Paris, soutenu par **maître François Lafforgue**,

l'avocat de l'Anast (Association nationale animaux sous tension) dont il fait partie, il espère faire reconnaître le trouble anormal de voisinage que l'implantation d'un parc éolien a causé sur son élevage laitier.

Le «trouble» est ici un faible mot. Yann Joly s'était donné les moyens de réussir. *«J'ai repris l'exploitation familiale en 1995 et j'ai beaucoup misé sur l'atelier lait»*, confie-t-il. Bâtiments performants, puis nouvelle salle de traite en 2010. Un salarié à temps plein l'aide alors à gérer les cent-vingt vaches laitières qui produisaient 950 000 l de lait. En 2011, il soutient le projet d'installation de parc éolien à proximité de son élevage. *«Je trouvais l'idée d'une production d'énergie alternative intéressante. Une des éoliennes est d'ailleurs construite dans une parcelle que j'exploite.»* Onze éoliennes sont construites en 2011. Dès que les machines à vent se mettent à tourner, les problèmes apparaissent dans son troupeau. *«La production a baissé d'un tiers, et la qualité du lait était mauvaise. Je constatais aussi des soucis de pattes.»* Malgré les investigations des techniciens d'élevages et du vétérinaire, aucune explication n'est donnée.

– 100 000 E d'EBE par an

Yann a pris la lourde décision de mettre un terme à l'activité d'élevage laitier en 2015. Aujourd'hui, il exploite toujours ses 160 ha, et élève quelques bœufs pour valoriser ses 40 ha de prairie. *«Les conséquences sont moins importantes que sur les VL, mais ils présentent une croissance anormalement faible»*, note-t-il. Ce 16 novembre, si le tribunal reconnaît le trouble anormal de voisinage, il aura enfin la possibilité de réclamer les pertes subies. *«Depuis la vente de mon troupeau, je perds 100 000 € d'EBE chaque année. En mai 2020, cela représentait 1 million d'euros.»* Difficile, dans ce contexte, de rembourser les 350 000 € de dettes qu'il a cumulées.

Quelle que soit la décision du tribunal, si appel il y a – lui fera appel s'il perd ce procès – Yann Joly est bien décidé à aller jusqu'en cassation. *«Je n'ai plus rien à perdre»*, soutient-il. Des éléments objectifs constatés par l'expert, comme le non-abreuvement des animaux, pourraient permettre d'obtenir gain de cause. Une récente décision de la cour d'appel de Toulouse lui laisse espérer une issue positive. Celle-ci a reconnu que des éoliennes installées près d'une habitation de Fontrieu, dans le Tarn, étaient nocives pour la santé et constituaient un trouble anormal du voisinage. Les exploitants du parc éolien ont été condamnés à leur verser une indemnisation de 128 000 €.

.....

## Un nouveau cas de vaches perturbées par les champs électromagnétiques

<https://www.reussir.fr/un-nouveau-cas-de-vaches-perturbees-par-les-champs-electromagnetiques>

C'est une nouvelle histoire inquiétante d'effets de champs électromagnétiques sur les animaux d'élevage que raconte la Haute-Loire paysanne dans un article daté du 15 septembre 2021. Dans l'**Allier**, le troupeau de vaches laitières du **Gaec du Coupet** est en souffrance depuis début juillet. Pour les associés de l'exploitation, la date coïncide avec les essais et la mise en fonctionnement d'une **antenne 4 G** à une centaine de mètres du bâtiment d'élevage. Défaut d'alimentation et d'abreuvement, état amorphe des animaux, baisse de la qualité et des

volumes de lait produits : le comportement des vaches « n'est pas normal, » assure le journal agricole départemental.

Dans son article, Suzanne Marion explique que les deux éleveurs de Mazeyrat d'Allier « ont fait intervenir leur vétérinaire, les techniciens spécialisés en production laitière de Haute-Loire Conseil Élevage, des spécialistes de la reproduction et de la génétique de XR Repro, les conseillers du Groupement de Défense Sanitaire... sans oublier de faire appel à leurs voisins agriculteurs ». En dehors de leur milieu professionnel, ils ont également contacté « la municipalité qui a monté un dossier pour demander des mesures auprès de Orange l'installateur du pylône, la DGCCRF, la Préfecture, les parlementaires, et bien sûr la presse ».

A ce jour pourtant, leurs questions restent sans réponses. Les deux associés estiment que si la situation ne s'améliore pas, leur élevage est en péril. Dans l'immédiat, ils demandent un arrêt de l'antenne relais et une analyse de son impact sur les animaux.

(...)

Début juin, le député Modem du Maine-et-Loire Philippe Bolo a remis un rapport à Julien Denormandie dans lequel il préconise de prendre au sérieux les effets indirects de ces ondes sur la santé des animaux d'élevage. « Une prise de conscience est nécessaire, » a-t-il assuré en remettant son étude au ministre de l'Agriculture. Il préconise de développer les recherches pour mieux connaître ces phénomènes et a rencontré le PDG de l'Inrae pour en discuter

.....

## **Voir ici l'indispensable documentaire de France 3 Agriculteurs sous tension, l'omerta française**

**Élevages décimés, agriculteurs malades, mur du silence. La journaliste Sarthoise Nathalie Barbe a enquêté sur les effets des champs électromagnétiques générés par les lignes à haute tension, les éoliennes et les antennes-relais dans les campagnes. L'heure de la mobilisation a sonné.**

**La vidéo a été supprimée**

.....

# Parc éolien : un centre d'élevage de chevaux de course devant la cour d'appel de Nantes

Publié le [31 mars 2021](#) par [Fil-Info du cabinet TTLA](#)

L'opposition à l'implantation d'un parc éolien élevée par un Centre d'entraînement de chevaux de course, représenté par Me François Lafforgue du Cabinet TTLA, a été évoquée devant la Cour administrative d'appel de NANTES, au cours de l'audience du 30 mars 2021.

[Lire ici](#)

L'opposition à l'implantation d'un parc éolien élevée par un Centre d'entraînement de chevaux de course, représenté par Me François Lafforgue du Cabinet TTLA, a été évoquée devant la Cour administrative d'appel de NANTES, au cours de l'audience du 30 mars 2021.

A lire dans Ouest France:



.....



# Près de Vitré : ces riverains disent non à l'antenne relais près de chez eux

[https://actu.fr/bretagne/etrelles\\_35109/pres-de-vitre-ces-riverains-disent-non-a-l-antenne-relais-pres-de-chez-eux\\_39047269.html](https://actu.fr/bretagne/etrelles_35109/pres-de-vitre-ces-riverains-disent-non-a-l-antenne-relais-pres-de-chez-eux_39047269.html)

Il y a des lacunes dans la réglementation. Ce sont des projets sans aucune enquête publique. Il y a juste l'accord d'un propriétaire, un permis déposé et on a un pylône de 40 mètres avec des nuisances. La loi est mal faite.

(...)

« Ils nous ont démarchés car un voisin arrête son bail à la fin de l'année. Cela fait 24 ans qu'il a une antenne relais chez lui. Il n'en veut plus »,

(...)

D'autant plus qu'elle pensait être à l'abri de voir un pylône à proximité puisqu'il en existe déjà un à un km de l'exploitation, dans la zone de Piquet Nord auprès des Transports Désert.

« Où est la logique de mutualisation ? Il y a déjà Free, Bouygues et SFR là-bas », questionne Anthony Martin.

Ils veulent leur propre pylône pour ne pas payer de loyer à un autre opérateur.

Marie-Jeanne Martin

(...)

« Surmortalités dans les élevages »

Il précise : « Il y a un impact sur le vivant. Selon François Lafforgue, avocat d'Animaux sous tension, les antennes sont dangereuses par les airs mais aussi par le sol. Dès qu'on a un terrain ferreux ou httmide, ça peut conduire l'électricité. C'est pour ça qu'on voit des problèmes dans les exploitations. Les bovins ont des sabots et ils ne sont pas isolants comme nous avec nos chaussures. Ils ressentent alors des tensions électriques. Ils sont plus sensibles et c'est pour cela qu'on a des surmortalités dans les élevages. »

(...)

Il voulait se désister et nous a dit qu'il n'avait pas conscience des dangers. Il a envoyé un courrier avec accusé de réception mais n'a jamais eu de réponse. Il est maintenant mal à l'aise avec cette situation car il se sent bloqué.

Aujourd'hui, le groupe de riverains se dit « épuisé ». Deux recours en contentieux contre la mairie ont été déposés auprès du tribunal administratif.

« On tente de trouver des solutions mais on se sent très seuls. Nous ne sommes pas soutenus. On est sacrifiés et cela ne dérange personne », concluent-ils.

.....

# BÉTAIL ET ÉLECTROMAGNÉTISME

## Fiche réalisée par l'association Robin des Toits

POINTS DE FRAGILITE DU BETAAIL (particularité des quadrupèdes)

On distingue la tension de contact de la tension de pas (entre les membres antérieurs et postérieurs).

La résistance moyenne d'une vache est de 500 ohms contre 1500 ohms chez l'homme, ce qui les conduit à une sensibilité plus importante :

Entre pattes et bouche : dès 0,3 V de tension alternative entre les fiches du multimètre ;

Entre pattes et mamelles : dès 1 V ;

Entre pattes et corps : dès 4 V.

Voir la thèse du Docteur WATRIN :

« Je remercie le professeur Guy Bodin de m'avoir permis de rédiger une thèse de Doctorat vétérinaire sur un sujet considéré comme éloigné de la science admise. Son aide et son soutien m'ont été précieux ...

Je souhaite que cette thèse soit utilisée avec précaution et toujours pour le bien-être des gens et des animaux. » [https://oatao.univ-toulouse.fr/13945/1/Watrin\\_13945.pdf](https://oatao.univ-toulouse.fr/13945/1/Watrin_13945.pdf)

(...)

### CONSEQUENCES ET SIGNES DU STRESS

· Refus de traite · Fuite · Dartres · Abscesses au cou · Abscesses à la fesse · Abscesses articulaires · Mammite gangréneuse · Ondulation du pelage · Poil hérissé · Perte des poils en bout de queue · Pasteurellose · Raclements de gorge · Vomissements · Bouses liquides ou dures comportant de l'aliment non digéré · Décalcification · Mycose · Point blanc dans l'œil · Yeux croûtés · Conjonctivite · Cataracte · Baisse d'immunité · Goître thyroïdien · Dysbiose

· Lait et viande impropres à la consommation (le lait ne fermente pas, la viande ne sèche pas)  
· Modification de l'ADN, stérilité, cancer cutané (lignes à très haute tension, hautes fréquences, par blocage de l'autoépuration des cellules et du fonctionnement électrique du corps – cf. les travaux de l'ECERI et de l'ANSES

[Lire ici](#)

Sélection d'articles de presse et d'études par Robin des Toits

[Lire ici](#)

.....

# Apiculture connectée, le productivisme permis par la numérisation sauvera t'il les abeilles ?

« Les ruches connectées, sauvons les abeilles, sauvons le monde »

(Site de la startup Hostabee, cité dans « L'apiculture numérisée et connectée » de Robin Mugnier dans « Le Monde en pièces- Pour une critique de la gestion. 2- Informatiser », par le Groupe Oblomoff, Éditions La Lenteur, 2019) Voir le point 15 ci-dessous.

Mais

« Récemment, une étude (Sahib Pattazhy, 2009) a suggéré que les téléphones cellulaires et les tours de téléphonie mobile implantées à proximité des ruches d'abeilles interférait dans leur orientation. Il a été constaté dans une expérience, que lorsque que le téléphone mobile était maintenu à proximité d'une ruche, cela avait entraîné l'effondrement de la colonie dans les 5 à 10 jours, avec des ouvrières incapables de rentrer chez elles, laissant seules les ruches avec des reines, des œufs et des abeilles encore immatures »

(Dr Favre-2011, voir le dossier de synthèse page 40 <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Effets-non-thermiques-CEM-version-au-19022020-1.pdf> ).

**L'ANSES (Agence de sécurité sanitaire Française) explique quant aux abeilles :**

« les champs électromagnétiques induits par les téléphones cellulaires lors des communications téléphoniques peuvent, d'autre part, causer des modifications biochimiques (baisse des taux de glucides et de lipides présents dans l'hémolymphe) chez les ouvrières (Kumar et al. 2011), probablement en lien avec l'augmentation de leur activité (augmentation de leur agressivité et de la fréquence du battement d'ailes). Elles modifient aussi les sons émis par la colonie (induction du « piping » (Favre 2011)) (...) Les champs électromagnétiques produits par les lignes à haute tension peuvent ainsi affecter le comportement des abeilles (Bindokas et al. 1988; Lipinski 2006; Sharma et Kumar 2010) et le développement des colonies (Greenberg et al. 1981; Lipinski 2006). »

(Avis de l'ANSES, co-exposition des abeilles aux facteurs de stress, 2015  
<https://www.anses.fr/en/system/files/SANT2012sa0176Ra.pdf> )

Extraits de :

« *L'apiculture numérisée et connectée. Connaître et sauver les abeilles grâce aux technologies informatiques ?* » de Robin Mugnier dans « Le Monde en pièces- Pour une critique de la gestion. 2- Informatiser », par le Groupe Oblomoff, Éditions La Lenteur, 2019.

« Balances connectées disposées sous la ruche, capteurs internes de température et d'humidité, caméras, connexion réseau pour transférer les données et, bien entendu, une application smartphone pour inscrire ses observations durant les visites de suivi des colonies.

(...)

« Il est temps de numériser l'apiculture. Nous rendons les apiculteurs mieux à même de comprendre leurs abeilles grâce à notre système. En passant des décisions liées au calendrier à des solutions basées sur les données numériques collectées, notre équipement d'apiculture innovant aide à l'optimisation des opérations et au maintien de la bonne santé des abeilles. Nous nous engageons tout autant aux côtés des apiculteurs amateurs que des exploitations commerciales grâce aux technologies modernes qui constitueront l'apiculture de demain » (Start-up Bee Smart Technologie, programme financé par L'Union Européenne voir [beesmarttechnologies.com](http://beesmarttechnologies.com))

(...)

L'argumentaire de vente autour de ces outils, comme les justifications de leur utilisation par les apiculteurs, se déploient autour des gains de productivité qu'autorise une réaction plus rapide. La visite des ruchers pour connaître l'avancée de la miellée devient plus occasionnelle puisqu'elle se fait dorénavant à distance, depuis un ordinateur. Ce sont donc les trajets sur les sites qui se trouvent rationalisés dans la mesure où il devient possible d'exécuter les « bonnes actions » aux « bons moments ».

(...)

Connectés à leur espace personnel, les apiculteurs n'observent plus l'intérieur des ruches et des cadres qu'ils soulevaient pour observer l'avancée de la miellée, mais une courbe de poids et de température. Tandis qu'ils examinaient le taux de remplissage des alvéoles par le miel, la couleur et le goût pour ce dernier pour en connaître la provenance, ils sont dorénavant soumis à une lecture par la variable du poids (via les balances connectées placées sous la ruches – note du collectif du Vallon).

Lors d'une de nos discussions, Louis imaginait un système où chaque ruche serait liée à un code-barres qu'il suffirait de scanner pour accéder à toutes les informations disponibles sur cette colonies, dont sa généalogie. Chaque membre de l'équipe disposerait d'un petit scanner accroché en manchette. Assisté d'une tablette ou d'un smartphone, la fiche d'identité de la ruche apparaîtrait sur l'écran avec toutes les informations nécessaires.

(...)

La rhétorique salvatrice et écologique de ces technologies vantées par les start-up ne doit pas nous tromper. Si les apiculteurs peuvent, à juste titre, utiliser cette visibilité des pollinisateurs en faveur de leur mobilisation politique, ces outils servent essentiellement d'autres objectifs : recherche d'investisseurs et de capital symbolique dans les concours d'innovation pour les start-up, recherche de marchés avec les pouvoirs publics, facturation à prix d'or des ruches à de grands groupes pour les installer sur les toits, etc.

(...) Pour cette frange des apiculteurs, c'est un modèle qu'il faut repenser autour d'un horizon fait d'innovation et de nouvelles manières de produire. Historiquement, une partie de la filière professionnelle a toujours appelé à une concentration des efforts sur l'amélioration des pratiques et de la productivité.

C'est notamment le cas pour le syndicat des producteurs de miel français (SPMF) et aujourd'hui la section apicole de la FNSEA.



# Troubles électriques, des éleveurs en justice. Ouest-France, 30 janvier 2020

[Lire ici](#)

## Ondes électromagnétiques : des éleveurs engagent des procédures judiciaires

Selon les éleveurs de l'association, les troubles sont liés aux ondes électromagnétiques émises par des lignes haute tension, transformateurs électriques, antennes relais, éoliennes, ligne grande vitesse... installés près de leurs élevages. **Maître François Lafforgue**, du cabinet d'avocats TTLA Paris-Marseille, a annoncé le 4 novembre au Mans lors d'une conférence de presse, qu'il allait engager des procédures devant les tribunaux de grande instance de plusieurs juridictions. Les responsables visés, opérateurs de l'électricité et des télécommunications entre autres, seront attaqués pour « trouble anormal du voisinage ». « *Une douzaine de dossiers sont complets et beaucoup d'autres vont suivre* », affirme Serge Provost, président de l'Anast. Ces éleveurs de vaches laitières, chèvres, bovins viande, volailles, lapins de l'Ouest mais aussi de l'Aveyron, du Nord, du Centre... assurent que, depuis l'installation près de leur élevage d'une source d'ondes électromagnétiques, leurs animaux ont des comportements anormaux et souffrent de pathologies entraînant des baisses de production et des mortalités importantes. Des éleveurs laitiers indiquent qu'ils disposent de chiffres fournis par les robots, prouvant la différence avant/après et montrant que quand la source d'ondes électromagnétiques s'arrête, les troubles disparaissent. En 2015, un éleveur laitier de la Manche, Thierry Charruel, avait réussi à faire condamner RTE (Réseau de transport de l'électricité) pour de tels faits

.....

## France 3. Morts inexplicables de centaines de vaches près d'installations électriques,

2 janvier 2020

[Lire ici](#)

.....



## SECRETS D'INFO, France Inter

### Morts suspectes de centaines de bovins : de nouveaux éléments désignent les lignes électriques

2 novembre 2019 Par [Jacques Monin](#), [Cellule investigation de Radio France](#)

[Ecouter l'émission ici](#)

.....

## **Ondes et champs électromagnétiques : des éleveurs saisissent la justice après la mort de leurs bêtes**

[https://actu.fr/enquetes/ondes-et-champs-electromagnetiques/ondes-champs-electromagnetiques-eleveurs-saisissent-justice-apres-mort-leurs-betes\\_28964331.html](https://actu.fr/enquetes/ondes-et-champs-electromagnetiques/ondes-champs-electromagnetiques-eleveurs-saisissent-justice-apres-mort-leurs-betes_28964331.html)

» (...) Ces éleveurs de vaches laitières, de viande bovine, de porcs ou encore de volailles, installés dans l'ouest de la France, mais aussi **dans l'Aveyron**, dans le Nord ou encore dans le Centre, ont constaté des mortalités importantes et des comportements anormaux au sein de leur troupeau après l'installation à proximité de leur exploitation d'une antenne-relais, d'une ligne à haute tension, d'éoliennes ou encore après la mise en route d'un robot de traite« .

.....

**« On a emmené nos bêtes à la mort »**

## **« Morts mystérieuses de vaches : des éleveurs préparent une plainte contre l'Etat »**

**Les éleveurs se regroupent face aux dégâts des antennes-relais, lignes à hautes tensions et autre pollution électromagnétique, sur leurs animaux**

[Lire l'article du Parisien ici](#)

extraits :

*« Décision a été prise de se réunir avec d'autres éleveurs concernés ce vendredi au Mans (Sarthe) afin d'attaquer l'Etat en justice sous la bannière de l'association Animaux sous tension. « Nous avons assez de preuves pour déposer une plainte collective. (...) »*

*À la demande des chambres d'agriculture, le GPSE est intervenu dans une vingtaine d'exploitations depuis trois ou quatre ans.*

*Problème : c'est au seul bon vouloir des acteurs de l'énergie qui sont aujourd'hui les seuls à financer le dispositif, l'Etat s'étant désengagé. Les études ont été mises en suspens»*

.....

## **Depuis l'ouverture du parc éolien de Nozay, les vaches meurent et les humains sont malades**

**Article de Reporterre du 25 mars 2019**

[Lire ici](#)

Extraits :

*« Des animaux qui meurent, des hommes malades, deux agriculteurs au bord de l'asphyxie financière... Depuis l'implantation d'un parc éolien en 2012 à Nozay, entre Nantes et Rennes, les services de l'État sont désemparés face à des effets secondaires aussi alarmants qu'inexpliqués. Une situation qui préoccupe jusqu'au ministère de la Transition écologique. »*

(...)

*« c'est le champ électromagnétique généré par les câbles de 20.000 volts enterrés pour raccorder les éoliennes au réseau EDF qui concentre les investigations. Surtout que les sols humides des environs de Nozay sont drainés par des rivières souterraines : une importante quantité d'eau a été pompée pendant les travaux d'installation.*

*Cette hypothèse est défendue par Allain Lamy, 71 ans, ancien cadre d'EDF : « Des bactéries dites magnétotactiques s'en serviraient pour proliférer dans l'ensilage des fermes [l'alimentation des animaux], dont la température est déjà montée 20 °C au-dessus de la température ambiante. Pour en avoir le cœur net, il faudrait pousser de vraies investigations sur le sujet », ajoute ce Nantais qui soutient depuis trois ans les exploitants du parc éolien des Quatre Seigneurs.*

*Serge Boulanger, secrétaire général de la préfecture de Loire-Atlantique, le reconnaît : « Il y a une particularité dans ce parc éolien : chaque éolienne est reliée aux autres par un câble en cuivre. On appelle ça une liaison équipotentielle, pour une mise à la terre commune, alors que, sur d'autres parcs, on a une mise à la terre par éolienne. Mais, il peut y avoir aussi, sans liens avec l'éolien, l'influence d'un faisceau radar aéronautique, la proximité d'une ligne à haute tension, etc. »*

.....

**[Le Figaro en parle – lire ici](#)**

**[France Info aussi -lire ici](#)**

**[Lire ici l'article sur Actu.fr, 22 février 2019](#)**

Mystère à Allineuc et La Prénessaye (Côtes-d'Armor) autour de la mort inexplicquée de 300 vaches.

[Lire ici](#)

Deux reportages de via LMtv Sarthe, sur la première réunion qui a réuni des éleveurs de toute la France sur ce sujet :

<https://vialmtv.tv/impact-suppose-des-ondes-ces-eleveurs-ne-sont-plus-seuls/>

<https://vialmtv.tv/il-soupconne-les-ondes-de-tuer-ses-lapins/>

.....

## **Effets sur les animaux, insectes, oiseaux, végétaux**

[Extraits du dossier de synthèse mis à jour en mai 2020, à lire ici](#)

### **Animaux**

L'[Université d'Amiens](#) a montré que le rat est capable de distinguer un environnement électromagnétique, à très faible niveau. Les plus forts niveaux représentant une astreinte pour l'animal, celui-ci met en place une stratégie d'évitement. Cette stratégie est payante car elle lui permet d'éviter de fragmenter son sommeil lent.

[Lire ici](#)

Maitre Olivier Cachard (« Le droit face aux ondes électromagnétiques » ed. Lexis-Nexis, 2016, il est conseillé de l'acheter) :

420 — Les dommages causés aux animaux.(...) Le nouvel article 515-14 (32) ajouté au Code civil (...) dispose : titi Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité. Sous réserve des lois qui les



protègent, les animaux sont soumis au régime des biens ». Ainsi, pourvu que la causalité soit établie, un propriétaire dont les bovins ou les abeilles souffrent de l'exposition à un champ électromagnétique pourrait obtenir réparation du dommage causé à son troupeau ou à sa ruche : surmortalité, frais de soins, baisse de la production de lait ou de miel.

CRIIREM <https://www.criirem.org/lignes-et-transformateurs-electriques/agriculteur-lignes-electriques-criirem>

« (...) Concernant l'impact des lignes à Très Haute Tension (THT 400.000 Volts) sur la production des élevages dans les exploitations agricoles, le CRIIREM a publié en 2008 l'enquête citoyenne « Vivre à proximité d'une ligne THT ». Les agriculteurs et les vétérinaires constatent une forte diminution de la production de lait chez les bovins, avec une augmentation du nombre de leucocytes, ainsi que des apparitions de mammites plus fréquentes, mais aussi chez les porcins du cannibalisme, de la dysenterie, de l'entérite et de fortes mortalités chez les porcelets. Ces troubles sanitaires sont expliqués par des phénomènes de stress engendrés par l'apparition de courants parasites induits dans les structures métalliques des exploitations (clôtures, cornadiés, barrières, salle de traite, abreuvoirs...) provoqués par les champs magnétiques afférents aux lignes électriques aériennes de Haute et de Très Haute Tensions.(...) »

8/1/2015 <https://www.ouest-france.fr/normandie/tht-rte-condamne-indemniser-un-eleveur-3105294>

« Lundi, le juge de l'expropriation de Coutances a condamné le gestionnaire du réseau français de transport d'électricité (RTE) à verser 142 010 € à un couple d'exploitants laitiers du Sud-Manche. (...) Au vu des études techniques et vétérinaires, le juge de l'expropriation a estimé que « les dommages occasionnés dans le fonctionnement de l'exploitation résultent directement de la proximité de la ligne très haute tension de 400 000 volts » (...) L'avocat caennais des plaignants, Me Marie-Doutressoulle, se félicite de cette victoire : « C'est le premier jugement qui reconnaît le lien direct entre les difficultés d'exploitation d'un éleveur et la propagation des courants vagabonds dans le sol, provenant des lignes THT et des pylônes. »

Journal « Le praticien vétérinaire » (Praktischer Tierarzt) 83, Heft 3, 260-267 (2002). Le comportement des vaches laitières sous l'influence de champs électromagnétiques Par le Dr C. WENZEL, ANNA-CAROLINE WÖR UND J. UNSHELM Traduction de Marion Dupuis, avril 2002 : « Les résultats font conclure qu'il y a une influence indirecte du champ électromagnétique. (...) Il est possible qu'un champ électromagnétique de HF provoque une activation de l'axe d'écorce de capsule surrénale – Hypothalamus – hypophyses ainsi que de l'axe de la moelle de capsule surrénale – sympathique et d'autres systèmes endogènes. (...) les résultats de ce travail – modification du comportement du coucher, déroulement atypique de la journée sur le pâturage et différences au niveau du comportement de rumination – indiquent une déviation de l'organisme dans le sens d'un bien-être limité (Unshelm 1991). L'exposition intensive à des champs électromagnétiques de HF pourrait aggraver les conditions de vie des bovins qui répondent par des modifications de comportement ». [https://www.robindestoits.org/ETUDE-allemande-comportement-des-vaches-laitieres-sous-l-influence-des-CEM-07-04-2002\\_a1460.html](https://www.robindestoits.org/ETUDE-allemande-comportement-des-vaches-laitieres-sous-l-influence-des-CEM-07-04-2002_a1460.html)

2018 <https://imanmevaa.wixsite.com/tpe-antennes-ije2018>

L'équipe « Périnatalité et Risques Toxiques » de l'INERIS et de l'Université Picardie Jules Verne a réalisé des tests sur des animaux. Lorsqu'ils sont exposés aux ondes électromagnétiques, les animaux entrent en économie d'énergie, comme s'ils avaient des besoins énergétiques accrus. On observe alors une prise alimentaire plus importante de la part des animaux exposés, ainsi qu'un sommeil paradoxal fractionné même si cela n'occasionne apparemment aucunement la qualité du sommeil, mais on relève aussi un raccourcissement des cycles de sommeil qui endommage les fonctions cognitives (ce qui peut être la cause d'une difficulté de mémorisation).

Effets des CEM des antennes-relais sur la santé, le comportement et la productivité des bovins – Löscher W. 2003 (Land de Bavière) Etude commandée et publiée par le Ministère de la Santé du Land de Bavière (Allemagne)

Etude en champs sur l'effet de CEM d'antennes de téléphonie mobile sur les performances, la santé et le comportement des bovins. On y observe une forte augmentation (facteur 2,4) du nombre de fausses couches (et même de 3,5 en prenant en compte le plus grand nombre de diarrhées bovines). Augmentation significative des conjonctivites et d'autres affections. Augmentation significative du nombre de bovins avec érythrocytes à deux micro-noyaux. Modifications claires du comportement : avec temps d'arrêt et de rumination écourtés, avec comme conséquence une moins bonne valorisation alimentaire et une baisse de la production laitière. Source de ce commentaire : <http://home.scarlet.be/~tsf94646/001/sources.htm>

ETUDE suisse : Antennes relais et augmentation de cataractes chez des veaux – Février 2012

« Nous avons examiné et avons contrôlé une ferme laitière dans laquelle un grand nombre de veaux sont nés avec des cataractes nucléaires (atteignant le noyau du cristallin) après qu'une station de base de téléphonie mobile (antenne GSM) eut été érigée aux alentours de la grange. Les veaux ont montré un risque relatif de cataracte 3,5 fois plus élevé comparé à la moyenne suisse. »

« Toutes les causes habituelles comme l'infection ou l'empoisonnement, communes en Suisse, ont pu être exclues. La cause réelle de l'incidence accrue de cataractes reste inconnue. »

Références : Pubmed [Increased occurrence of nuclear cataract in the calf after erection of a mobile phone base station]. Auteurs : Hässig M, Jud F, Spiess B. Schweiz Arch Tierheilkd. 2012 Feb;154(2):82-6.

## Oiseaux et ondes artificielles

Oiseaux (voient les champs magnétiques comme nous les couleurs), abeilles, chauves-souris, saumons, drosophiles, bactéries, et humains = sensibles par magnéto-réception

- par les cryptochromes, des pigments qui sont des protéines (rétine des oiseaux, plantes) ; D. Heyers montre que les cryptochromes communiquent avec le cerveau la nuit pour l'orientation par magnéto-réception ; par la magnétite chez oiseaux, abeilles, insectes, poissons, bactéries, et humains. (p. 106)

Livre Maître Olivier Cachard :

198. — (...) une population de cigognes blanches installant leur nid, en milieu rural et périurbain, sur des points élevés. Les chercheurs ont établi des périmètres de 100, 200 et 300 mètres autour des antennes-

relais. Ils ont observé une forte baisse de la fertilité des couples et une hausse significative de la mortalité des oisillons dans un périmètre de 200 mètres (...) Les premières expériences ont été conduites, en France, par le professeur Madeleine Bastide, immunologue de Montpellier. Des couvaisons d'œufs ont été exposées pendant vingt et un jours aux champs hyperfréquences émis par un téléphone portable (70). Il en est résulté une nette surmortalité des embryons. L'expérience a été répliquée dans une recherche commanditée par un opérateur de téléphonie mobile, avec le même résultat de surmortalité. En ce qui concerne les hommes, (...) une étude épidémiologique, relative à l'exposition aux extrêmement basses fréquences, a mis en évidence que les femmes enceintes ayant été exposées à un champ magnétique avec des pics de 1,6  $\mu$ T ont 80 % de risque supplémentaire de faire une fausse couche, en particulier pendant les dix premières semaines de la grossesse (71).

Etude des 'effets possibles des champs électromagnétiques des antennes relais sur une population de cigognes blanches' – Oct. 2005

Balmori A., *Electromagnetic Biology and Medicine*, 24: 109–119, 2005. Possible Effects of Electromagnetic Fields from Phone Masts on a Population of White Stork (*Ciconia ciconia*)

Etude sur la fertilité de cigognes blanches à proximité d'antennes relais. Baisse de 50% de la fertilité pour des nids situés à moins de 200 m des antennes par rapport à ceux situés à plus de 300 m. 40% des nids situés à moins de 200 m n'avaient pas de poussins, comparés à seulement 3% des nids situés à plus de 300 m. Plusieurs observations comportementales intéressantes, compatibles avec les résultats, ont été relevées sur les cigognes nichant à moins de 100 m des antennes : disputes fréquentes du couple au cours de la construction du nid, construction du nid laborieuse, les nids les plus affectés ne sont jamais terminés, mort fréquente de jeunes poussins à un âge précoce, les cigognes restent passivement assises devant les antennes sans rien faire.

Source de ce résumé : <http://home.scarlet.be/~tsf94646/001/antennes.htm>

-J. Kirschvink 2001 ; système sensoriel interne constitué de cristaux de magnétite, laquelle réagit à des CEM de 60 Hz d'environ 1/50e de la force du champ magnétique terrestre. (p. 107)

-Zoologue W. Wiltschko : EBF nuit aux oiseaux, rouges-gorges désorientés si exposés à CEM de 100 Hz à 10 Khz (même avec champs 500 fois inférieurs au champ magnétique terrestre). (p. 108)

Moineaux Valladolid fuient où les MO sont les plus fortes et reviennent si cela baisse (A. Balmori). (p. 109)

2003: La Protection américaine des Oiseaux et le Conseil pour la conservation des forêts: ont intenté un procès contre le FCC parce que des millions d'oiseaux migrateurs ont été désorientés par le rayonnement micro-ondes et se sont écrasés dans les tours de téléphonie cellulaire.

[http://www.ewire.com/display.cfm/Wire\\_ID/1498](http://www.ewire.com/display.cfm/Wire_ID/1498)

# Abeilles, insectes et ondes artificielles

**Arno Thielens et al. Exposure of insects to radio-frequency electromagnetic field from 2 to 120 GHz » Scientific Reports n.8 (1) décembre 2018 (les mêmes éditions que la revue Nature cité p209 dans le livre de Bérard).**

« Les insectes montrent un maximum de puissance de radiofréquences absorbée à des longueurs d'onde comparable à leur taille corporelle »

Les rayonnements de la 5G, dont la longueur d'onde peut aller de 30 cm à 3 mm, inclut quasi tous les insectes : « les insectes étudiés inférieurs à 1 cm présentent un pic d'absorption à des fréquences supérieures à 6 GHz qui ne sont pas actuellement souvent utilisées pour les télécommunications » et « pourraient entraîner des changements dans le comportement, la physiologie et la morphologie des insectes au fil du temps en raison d'une augmentation des températures corporelles, du au chauffage diélectrique »

**Rapport d'expertise collective « Co-exposition des abeilles aux facteurs de stress », ANSES, juillet 2015 <https://www.anses.fr/en/system/files/SANT2012sa0176Ra.pdf>**

p.125 « Facteurs physiques : champs électromagnétiques

Les abeilles disposent d'un système de réception magnétique (Kirschvink et al. 1997). Son mécanisme repose sur des « granules » de fer répartis de façon aléatoire dans le cytoplasme de certaines cellules de l'abeille, en particulier sous la cuticule de son abdomen (Hsu et Li 1994; Kuterbach et al. 1982). Ce système est très efficace puisque les abeilles peuvent détecter des fluctuations du champ magnétique terrestre (évalué à 50 microtesla) de très faible intensité (i.e. dès 0,026 microtesla). Il leur permet, selon (Hsu et al. 2007), de s'orienter grâce une « mémoire » magnétique de leur environnement.

On sait par ailleurs que les champs électromagnétiques créés par les activités humaines (lignes à haute tension par exemple) induisent des perturbations électriques sur les objets chargés. Les champs électromagnétiques produits par les lignes à haute tension peuvent ainsi affecter le comportement des abeilles (Bindokas et al. 1988; Lipinski 2006; Sharma et Kumar 2010) et le développement des colonies (Greenberg et al. 1981; Lipinski 2006). Les champs électromagnétiques induits par les téléphones cellulaires lors des communications téléphoniques peuvent, d'autre part, causer des modifications biochimiques (baisse des taux de glucides et de lipides présents dans l'hémolymphe) chez les ouvrières (Kumar et al. 2011), probablement en lien avec l'augmentation de leur activité (augmentation de leur agressivité et de la fréquence du battement d'ailes). Elles modifient aussi les sons émis par la colonie (induction du « piping » (Favre 2011)).

Néanmoins, les effets observés dans ces publications l'ont été lors d'une grande proximité entre la source émettrice et la colonie (téléphones portables placés dans la ruche (Favre 2011; Kumar et al. 2011), conditions qui ne sont pas réunies sur le terrain. Concernant les lignes à très hautes tensions, une distance de sécurité de 65 mètres suffirait à protéger les colonies d'abeilles des nuisances éventuellement induites par les plus hauts voltages (Lipinski 2006). Le choix d'un emplacement du rucher adapté devrait donc limiter les risques. Le cas échéant, les effets attendus par les perturbations d'un rayonnement électromagnétique sont de l'ordre de l'augmentation de consommation des réserves de la colonie (Kumar et al. 2011) et des modifications du comportement des abeilles (Lipinski 2006).

Enfin, de récentes publications ont montré l'importance des champs électriques dans les échanges entre individus (cas des abeilles domestiques (Greggers et al. 2013)) ou dans les échanges avec leur environnement (cas des bourdons (Clarke et al. 2013)).

Des études plus réalistes (plus proches des conditions de terrain) et plus ambitieuses (plus grand nombre de colonies testées et sur un plus long terme) permettraient de mieux appréhender le réel impact des champs électromagnétiques sur la santé des abeilles. »

Les abeilles fuient les ruches si portable allumé devant, et sifflement ouvrières augmente de 1 000 % (suisse Daniel Favre) (p. 113-114)

Les ondes des mobiles « fatales » pour nos abeilles – Mai 2011

La pollution électromagnétique serait l'une des causes de l'effondrement de la population d'abeilles dans le monde, c'est ce que vient de confirmer une nouvelle étude réalisée par le biologiste Daniel Favre, en Lausanne (Suisse).

On le sait depuis longtemps, le maintien des colonies d'abeilles domestiques a des implications importantes sur notre écosystème. Dans son étude, le scientifique a analysé les effets des ondes électromagnétiques provenant des téléphones mobiles sur le comportement des abeilles.

Les téléphones mobiles ont été placés à proximité immédiate des abeilles et les sons produits par les abeilles ont été enregistrés et analysés. Les recherches ont montré que le signal des téléphones cellulaires trouble le comportement des abeilles. Plus de 83 expériences près des ruches ont donné les mêmes effets. Les résultats obtenus, sous la forme d'audiogrammes et des spectrogrammes de ces différents sons, ont révélé que les radiations des téléphones mobiles ont un impact considérable sur le comportement des abeilles, notamment en induisant des signaux d'alarme émis par les abeilles ouvrières. Ces sons de l'abeille ouvrière annoncent soit la préparation à l'essaimage, soit sont le reflet de grandes perturbations d'une colonie d'abeilles.

En fait, le bruit produit par les abeilles augmente plus de 10 fois, à chaque fois qu'un téléphone émet ou reçoit un appel. A l'inverse, le bruit diminue et revient à un niveau normal dès lors que le téléphone est éteint ou demeure en veille.

« Lorsque le téléphone sonne, le bruit des abeilles augmente considérablement et cela donne le signal de départ de la ruche » a expliqué le Dr. Favre. « Souvent, elles sont si confuses qu'elles volent vers leur mort » ... la technologie de la téléphonie mobile pourrait s'avérer fatale pour les abeilles ... l'étude le prouve... ».

Il est écrit dans le document de référence (1) : « Récemment, une étude a suggéré que les téléphones cellulaires et les tours de téléphonie mobile implantées à proximité des ruches d'abeilles interféraient dans leur orientation. Il a été constaté dans une expérience, que lorsque que le téléphone mobile était maintenu à proximité d'une ruche, cela avait entraîné l'effondrement de la colonie dans les 5 à 10 jours, avec des ouvrières incapables de rentrer chez elles, laissant seules les ruches avec des reines, des œufs et des abeilles encore immatures (Sahib Pattazhy 2009 ). »

Aussi, pour minimiser les dommages causés aux abeilles, il a été décidé dans la présente expérience de limiter leur exposition aux communications de téléphone mobile à un maximum de 20 heures.

Cette étude peut grandement contribuer à élucider les causes des mystérieuses disparitions des colonies d'abeilles dans le monde. En effet, mis à part les varroas (acariens), les virus, les bactéries (qui sont des

causes biologiques), ou encore les pesticides (reflétant les causes anthropiques), il reste que plus de la moitié des causes de disparition d'abeilles dans l'hémisphère nord ne sont pas élucidées à ce jour. En effet, il a été observé que dans plus de 60% des cas, les abeilles quittent la ruche durant l'hiver, à un moment où elles n'ont aucune chance de survivre dans la nature.

Source de l'étude : <http://www.springerlink.com/content/bx23551862212177/fulltext.html>

Etude allemande sur le changement comportemental des abeilles sous une exposition électromagnétique type mobile (portables, DECT) – 2005 Hermann Stever, Jochen Kuhn, Christoph Otten, Bernd Wunder, Wolfgang Harst

Cette étude montre une perte de production de miel dans les ruches exposées et l'abandon de ces dernières par les abeilles.

Lire l'étude en français à ce lien : [etude\\_koblenz\\_FR.pdf](#)

Mai 2009: US Fish and Wildlife Service exhorte le Congrès à se concentrer sur le lien potentiel entre les champs électromagnétiques et « l'effondrement des colonies d'abeille ».

[https://www.robindestoits.org/GOUVERNEMENTS-ET-ORGANISATIONS-QUI-INTERDISENT-OU-METTENT-EN-GARDE-CONTRE-LA-TECHNOLOGIE-SANS-FIL-de-1993-a-2012\\_a1720.html](https://www.robindestoits.org/GOUVERNEMENTS-ET-ORGANISATIONS-QUI-INTERDISENT-OU-METTENT-EN-GARDE-CONTRE-LA-TECHNOLOGIE-SANS-FIL-de-1993-a-2012_a1720.html)

## Insectes et autres espèces vivantes

Effets des antennes-relais de téléphonie sur les grenouilles – Etude espagnole – Juin 2010

Les grenouilles seraient-elles affectées par cet effet psychologique appelé « nocébo », si cher aux tenants de la version officielle d'innocuité sanitaire ?

Résumé de l'étude :

On a procédé à une expérience avec des œufs et des têtards de la grenouille ordinaire (*Rana temporaria*) où on a exposé des animaux au rayonnement électromagnétique de plusieurs antennes-relais se trouvant à une distance de 140 m. L'expérience s'est étendue sur deux mois, à partir de la phase des œufs jusqu'à la phase de têtards, le début de la métamorphose.

Les mesures des champs électriques (toutes les radiofréquences et le secteur des micro-ondes) se situaient entre 1,8 et 3,5 V/m (réalisées par trois appareils différents).

La cohorte exposée comprenait 70 individus et montrait une diminution de la coordination des mouvements pendant l'exposition, une croissance nettement différente pour des têtards grands et petits et une forte mortalité de 90 %.

Le groupe de contrôle était installé dans les mêmes conditions, mais était entouré d'une cage de Faraday. Leur coordination des mouvements était normale, la croissance se déroula de manière synchrone, la mortalité ne s'élevait qu'à 4,2 %.

Les résultats indiquent que le rayonnement par des antennes-relais dans une situation de champs réels peuvent avoir une influence sur le développement des animaux et accroître la mortalité des têtards. L'étude peut représenter une implication notable dans le monde naturel puisque celui-ci est exposé aujourd'hui à une multiplicité de fortes expositions aux micro-ondes du fait des antennes-relais.

VIDEO / ETUDE : effets nocifs des ondes GSM mis en évidence sur des fourmis et des protozoaires – RTL.be – 11/07/2012

Première en Belgique : des études réalisées à l'Université Libre de Bruxelles montrent clairement que les ondes GSM affectent la mémoire et la réponse aux phéromones de colonies de fourmis, et qu'elles dégradent la motilité et la membrane cellulaire de protozoaires.

En 2008 étaient divulgués en Belgique les résultats d'une thèse de doctorat à l'UCL qui avait montré que des rats exposés chroniquement à un faible niveau de micro-ondes perdaient la mémoire et mourraient prématurément. [1]

Cette fois, c'est vers des sociétés de fourmis et des organismes unicellulaires que s'est tournée une équipe de recherche de l'ULB pour étudier les effets des micro-ondes des télécoms sur le vivant.

Des résultats accablants sur les fourmis... à 1 Volt par mètre

Dans une première série d'expériences [2], les chercheurs ont observé que sous l'effet d'un générateur d'ondes semblables à celles d'un GSM, les capacités d'apprentissage tant olfactif que visuel étaient affectées avec des scores moyens de l'ordre de 50% par rapport au groupe témoin. Placées ensuite à l'abri des ondes et après une période de récupération de 30 heures, les fourmis retrouvaient une certaine capacité de mémorisation (60-80%).

Ensuite, soumises une nouvelle fois aux ondes alors qu'elles étaient en apprentissage, les fourmis perdirent immédiatement tout leur acquis et ne gardèrent aucune mémoire visuelle. Cette atteinte à la mémoire n'est pas sans rappeler l'étude menée à l'UCL en 2008 qui avait montré une sérieuse détérioration des capacités de mémorisation de rats à long terme, dans ce cas après 15 mois d'exposition aux micro-ondes.

Dans une autre série d'expériences [3], c'est toute la capacité d'organisation de la colonie qui s'est vue affectée. Sous l'effet des ondes, les fourmis ne suivent que très peu leur phéromone de piste, viennent à peine sur des aires marquées de leur phéromone et s'orientent mal vers leur phéromone d'alarme. Par ailleurs, soumises aux ondes, les fourmis ne recrutent pas de congénères et sont incapables de rentrer au nid après avoir trouvé de la nourriture.

Au terme de l'une et de l'autre de ces deux séries d'expériences, les sociétés s'étaient détériorées : les fourmis marchaient avec difficulté, mangeaient peu, mourraient ; les larves ne se développaient plus et même les reines mourraient. Une situation qui n'est pas sans rappeler le déclin de ruches d'abeilles souffrant du CCD (Colony Collapse Disorder) observé actuellement à l'échelle mondiale [4]

Motilité et membrane cellulaire de protozoaires dégradées

Le groupe de recherche de l'ULB s'étant vu empêché par sa direction d'étudier le phénomène sur des ruches, c'est vers des « paraméties » – des organismes unicellulaires couramment utilisés dans les travaux pratiques – qu'il s'est tourné. [5] (*les paraméties sont des [protozoaire cilié unicellulaire](#) de la famille [Parameciidae](#). Les paramécies sont fréquentes dans les [eaux douces](#) stagnantes. La taille d'une paramécie est d'environ 150 µm (de 50 à 350 µm).*)

Placées à proximité d'un GSM en état de communication, ces protozoaires se déplacent mal et gonflent ; leurs cils battent moins bien, leur cytopharynx se distend, leurs vacuoles pulsatiles expulsent mal les déchets, et la membrane cellulaire semble plus large.

Tous ces dysfonctionnements pourraient provenir de dégâts survenus aux membranes cellulaires des protozoaires. L'influx nerveux se propage le long de la membrane des neurones. Si cette membrane n'est plus correctement conformée, l'influx passera mal. Voilà qui fait le lien entre les effets des ondes au niveau cellulaire et ceux au niveau des comportements, de la mémorisation et des développements larvaires (qui nécessitent des neurosécrétions).

Tout ceci s'applique sans doute aux abeilles (qui ne reviennent pas à leur ruche) mais aussi aux autres insectes (pollinisateurs entre autres) et autres êtres vivants (grenouilles, oiseaux, rats... êtres humains – nous avons des cellules ciliées dans l'oreille, entre autres, et les hommes produisent des spermatozoïdes : or cette étude argentine de 2012 a montré une perte de motilité et une fragmentation de l'ADN par des ondes [6])

En conclusion, de très nombreux travaux révèlent, à l'heure actuelle, de telles observations alarmantes chez une grande variété d'organismes et vont jusqu'à montrer l'impact des ondes de communication sur les cellules nerveuses et la membrane cellulaire.

L'homme comprendra-t-il trop tard ?

[1] ETUDE : surmortalité des rats soumis aux ondes GSM / Wifi à faibles doses sur le long terme : RTBF et RTL-TV du 24/06/2008

Source : <http://www.teslabel.be/antennes/255-etudes-a-lulb-effets-nocifs-des-ondes-gsm-mis-en-evidence-sur-des-fourmis-et-des-protozoaires>

## Œufs, embryons et ondes artificielles

-Madeleine Bastide, Montpellier. Œufs exposés au GSM pendant 21 jours = mortalité 60 % chez les embryons exposés contre 10 % chez les poussins non-exposés. L'industrie des télécoms dénonce le manque de rigueur... mais l'expérience est refaite avec le financement de Bouygues Télécom, par le Dr Florence Batellier, INRA Tours, et... sont retrouvés les mêmes résultats : « cette étude montre aussi l'intérêt d'utiliser un organisme en développement tel que l'œuf comme témoin biologique privilégié de l'éventuelle nocivité du rayonnement ». Livre Gouhier (p. 139)

Compléments sur cette expérience de Madeleine Bastide :

<https://tel.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/45580/filename/tel-00003381.pdf>

« Deux groupes de 60 œufs chacun ont été mis en incubation (21 jours à  $38 \pm 1^\circ \text{C}$ , à 45-55 % d'humidité, dans l'obscurité permanente) dans les conditions d'exposition électromagnétique suivantes : groupe témoin (sans téléphone) ; groupe exposé (24 h / 24 h d'exposition à un téléphone cellulaire en fonction et placé face vers le bas, à 10 mm au-dessus des œufs). Le téléphone cellulaire utilisé irradie dans la bande des fréquences radio 900 MHz à une puissance de 2 W. La mortalité des embryons a été évaluée en mirant les œufs et en chiffrant les embryons morts par intervalles de 2 jours, depuis l'état embryonnaire du 3ème jour jusqu'à l'état embryonnaire du 13ème jour puis en ouvrant ensuite les œufs non éclos à partir du 20ème jour. Dans le groupe exposé, l'exposition aux champs électromagnétiques était accompagnée d'une augmentation de la perte d'embryons durant toute la période d'incubation, tandis que des variations perceptibles dans le groupe témoin se produisaient principalement à la fin de l'incubation. De plus, le taux total moyen de mortalité pour les expériences était 6 fois plus élevé dans le groupe exposé aux champs électromagnétiques que dans les groupes témoins comparés (72,3 % contre



11,9 %). La distribution des embryons morts dans les groupes exposés était essentiellement restreinte à une zone se situant autour de la source de champs électromagnétiques (ici, le téléphone cellulaire), ce qui contraste avec la distribution éparse dans les groupes témoins

## Arbres, plantes et ondes artificielles

– International Journal of Forestry Research, 2010 : RF « puissants effets nocifs » sur trembles ; avec une cage de Faraday, pousse de tige des trembles augmentée de 74 %, 60 % de plus de feuillage. (p. 114)

– Maladie des arbres en Hollande : mystère. Chercheurs exposent des frênes à la Wi-Fi = mêmes symptômes. (p. 115)

– Roumanie : à 400 MHz = baisse de chlorophylle. (p. 116)

Communiqué du Pr Gérard Ledoigt de l'Université Clermont II, directeur de recherche de l'ERTAC – 04/07/2008 Gérard Ledoigt, professeur de Biologie à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand et directeur de recherche de l'ERTAC (Equipe de recherche sur les tumeurs et l'autosurveillance cellulaire), qui vient d'être dissoute par la direction de l'Université, réaffirme l'importance des résultats scientifiques des études de son laboratoire sur les effets des téléphones portables sur les cellules vivantes ainsi que la nécessité urgente de poursuivre la recherche dans ce domaine. (source Robin des Toits)

Communiqué du Pr Gérard Ledoigt -Juillet 2008

« Tout d'abord, dans mes déclarations à la presse, j'ai fait connaître les travaux de recherche menés, depuis 2003, sous ma responsabilité dans le laboratoire ERTAC de l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand.

Les résultats de ces travaux démontrent, sans ambiguïté, la réponse d'organismes vivants, en l'occurrence des plants de tomate, à un rayonnement non ionisant d'une fréquence utilisée en téléphonie mobile.

C'est la première fois qu'est démontrée une expression de gènes associés aux réactions de défense cellulaire, à la suite de ce type d'irradiation. Des gènes similaires à ceux étudiés, existent chez les animaux et l'homme. Ces résultats ont fait l'objet de 6 publications dont l'une a été reconnue comme faisant référence dans son domaine (Plant Cell Environment juillet 2007, reconnue par « The Faculty of 1000 »).

Les cellules eucaryotiques, végétales, animales et humaines, sont suffisamment proches dans leur fonctionnement, pour que nous envisagions en 2007 une extension de cette étude aux cellules humaines dans les mêmes conditions expérimentales, d'autant que des travaux récents ont montré l'induction de l'expression de gènes dans des cellules animales, par une exposition à un rayonnement non ionisant d'une autre fréquence utilisée en téléphonie mobile.

Informations complémentaires

Une étude finlandaise publiée en septembre 2006 (Lesczczinki, Proteomics, 6, 17, 2006, 4769-4780) avait mis en évidence des variations dans l'expression de gènes chez des cellules endothéliales humaines, à la suite d'une irradiation de 1 heure (2,8 W/kg) à 900 MHz. Elle montre que cette réponse est dépendante du

type de cellule.

Plus récemment, une étude américaine effectuée avec une exposition de 1900 MHz (une autre fréquence utilisée en téléphonie mobile) sur des cellules de neurones et d'astrocytes en culture, a montré une induction de l'expression de gènes associés au mécanisme de mort cellulaire programmée (Zhao et al., Neurosci. Lett., 412, 1, 2007, 34-38).

Enfin, une étude publiée en août 2007 par des chercheurs de l'Institut Weizmann en Israël (Friedman et al., Biochem J., 405, 2007, 559-568) montre l'activation d'une kinase signalé extracellulaire, à la suite d'une irradiation à 875 MHz, en moins de 30 min. Ces auteurs proposent un schéma explicatif du mécanisme d'induction de la réponse cellulaire chez l'homme et l'animal.

Je persiste à penser que la recherche scientifique au niveau cellulaire doit être accrue rapidement, pour définir les mécanismes d'action des rayonnements non ionisant sur des êtres vivants, afin de maîtriser les risques potentiels associés à la présence des RNI dans l'environnement, avant le développement de programmes économiques difficilement réversibles. »

Gérard Ledoigt,

Professeur université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand

Voir l'étude de septembre 2007 sur les effets génétiques des ondes de la téléphonie mobile sur les plants de tomates (fréquence 900Mhz 10mn par jour à 5V/m) : [http://www.robindestoits.org/Rapport-de-l-Universite-de-Clermond-Ferrand,-Septembre-2007\\_a37.html](http://www.robindestoits.org/Rapport-de-l-Universite-de-Clermond-Ferrand,-Septembre-2007_a37.html)

NB: Le Pr Ledoigt indique qu' « un laboratoire de Rouen avec lequel nous collaborions et un autre de Bordeaux ont aussi été dissous. »

Le point commun des trois programmes de recherche était de porter sur le stress enregistré sur des végétaux par les ondes électromagnétiques des portables. Lire à ce sujet : « Clermont-Ferrand 2 : quand un laboratoire doit mettre la clé sous la porte »

– Thèse de David Roux. Événements moléculaires chez *Lycopersicon esculentum* après exposition à des rayonnements électromagnétiques haute fréquence. Biologie végétale. Université Blaise Pascal – Clermont-

Ferrand II; Université d'Auvergne – Clermont-Ferrand I, 2008

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00728379> (les explications trop techniques ont été supprimées ci-dessous)

(...)

Ce travail montre formellement et sans ambiguïté qu'un champ électromagnétique de haute fréquence, de faible amplitude et de faible durée (900 MHz, 5 V.m-1, 10 min) induit rapidement (dans l'heure qui suit) la modification de plusieurs marqueurs cellulaires chez la tomate. De plus, les voies classiques de transduction interviennent dans la signalisation du stimulus EM. La Figure 39 synthétise l'ensemble de ce rapport

Chacune de nos observations permet d'établir un lien formel entre le traitement électromagnétique et les réponses mesurées en faisant ressortir les analogies avec des situations de stress.

(...)

« ... Les plantes se sont défendues comme si elles avaient été blessées ou abîmées par du gel ou par une forte canicule, commente Gérard Ledoigt, responsable de l'Equipe de recherche sur les tumeurs et l'autosurveillance cellulaire (ERTAC) (...) L'Agence d'Evaluation de la recherche et de l'enseignement a annoncé la dissolution du laboratoire... » quelques mois plus tard ». Cité dans « La pollution électromagnétique » Ed Terre Vivante, 2018 , p.86

– Signal de plante Behav . 2006 mars-avril; 1 (2): 67-70. L'irradiation par micro-ondes affecte l'expression des gènes chez les plantes Un Vian , 1 D Roux , 1 S Girard , 2 P Bonnet , 2 F Paladian , 2 E Davies , 3 et G Ledoigt 1

(nDLR : La stimulation est de 5 V/m, 10 min, à 900 MHz équivalent plus ou moins à DECT ou portable en conversation)

(...)« De plus, il a été démontré que les rayonnements provenant d'un téléphone GSM ou d'un oscillateur Gunn à 105 GHz ont un effet comparable à celui de divers stimuli environnementaux (stress de manipulation, sécheresse, vent et choc thermique).

(...) Les principaux points découlant de cette étude sont que les champs électromagnétiques de faible amplitude à haute fréquence provoquent une expression accrue d'au moins un gène de plaie végétale. Cette réponse est reproductible et extrêmement rapide, atteignant un maximum dans les 15 minutes suivant la fin de l'exposition.

(...)

<https://translate.google.com/translate?hl=fr&sl=en&u=https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2633881/&prev=search>

<http://www.next-up.org/pdf/StudySystemicAccumulationOfbZIPmRNAafteLowAmplitude900MHzStimulationInPlantpdfUniversityBlaisePascalFrance.pdf>

-Tafforeau M, Verdus MC, Norris V, Ripoll C, Thellier M. Mémoire des processus dans la réponse des plantes aux signaux environnementaux. Plante Signe Behav. 2006; 1 : 9-14.

(...)Des modifications du protéome ont également été observées chez des semis d'Arabidopsis soumis à des stimuli tels qu'un choc thermique ou un rayonnement émis par un téléphone GSM.

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/19521470>

-Thèse de Doctorat de l'Université de Rouen, CNRS, Marc Tafforeau, Etude des phases précoces de la transduction des signaux environnementaux chez le lin : une approche protéomique

<https://tel.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/45580/filename/tel-00003381.pdf>

Nous avons montré que le lin et Arabidopsis réagissent à une irradiation par des ondes électromagnétiques dans le domaine de fréquence des GHz et ce, à des doses non thermiques (Publications 3, 4 et 5).

Le lin produit des méristèmes si, après avoir été irradié pendant 2 h par des ondes de fréquence 0,9 GHz émises par un téléphone portable (Publication 3) ou 105 GHz émises par un oscillateur de Gunn (Publication 4), il est soumis à une déplétion calcique. De plus, l'analyse protéomique montre qu'après 2h d'irradiation à 0,9 GHz, il y a diminution d'environ 0,03 unité du pI de 3 protéines dont 2 (CSA et CSC) sont également modifiées après un choc de froid (Publications 1 et 3).

(...)

(...) Nos cellules sont limitées par des membranes peu perméables aux molécules hydrophiles. Certaines protéines (perméases, pompes, canaux, etc.) règlent ces échanges entre l'intérieur des cellules et le milieu extracellulaire. Le fonctionnement de ces protéines peut être influencé par des champs électromagnétiques [Liburdy and Penn, 1984 ; Allis and Sinha, 1981 ; 1982].

De même, les phospholipides semblent être sensibles aux ondes électromagnétiques, ce qui entraîne des modifications de leurs alignements au sein des membranes cellulaires [Bond and Wyeth, 1986 ; 1987 ; Liburdy and Penn, 1984 ; Liburdy, 1986]. Les ondes électromagnétiques peuvent aussi entraîner des modifications de la structure de certaines enzymes provoquant ou inhibant des réactions chimiques [Robertson and Astumian, 1990 ; Chiabrera et al., 1984]. Ces ondes peuvent provoquer une production de radicaux libres même pour des radiations non-ionisantes [Steiner and Ulrich, 1989; McLauchlan and Steiner, 1991].

(...) L'équipe de Liburdy a montré que les champs à extrêmement basses fréquences influencent l'activation des enzymes, l'expression des gènes, la synthèse des protéines et la prolifération cellulaire [Liburdy et al., 1993 ; Liburdy, 2000 ; Loshier and Liburdy, 1998]. Les champs électromagnétiques à extrêmement basses fréquences semblent modifier des éléments de la transduction des signaux localisés sur la membrane cellulaire, et influencent ainsi les événements à l'intérieur de la cellule via une cascade de transduction [Liburdy et al., 1993]. Toutes les études concernant l'interaction des champs électromagnétiques à extrêmement basses fréquences avec les cellules vivantes aboutissent au concept de l'existence de cascades de transduction de signaux. Il s'agit là d'un mécanisme dont la plausibilité est évidente. Liburdy et al. ont mené plusieurs expérimentations selon des méthodologies différentes. Elles mettent en évidence des réponses cellulaires aux champs électromagnétiques à extrêmement basses fréquences, à partir des phénomènes au niveau de la membrane cellulaire, tels des flux d'ions calcium [Liburdy, 1999 ; 2000], jusqu'aux effets indirects comme l'activation des gènes, la prolifération cellulaire et en fin de parcours, la cancérogenèse [Loshier and Liburdy, 1993]. Les résultats de recherches effectuées sur les modifications de concentration en calcium indiquent que des augmentations de concentration de calcium et de pH intracellulaires sont toutes deux amplifiées durant la transduction des signaux, en présence de champs électromagnétiques à extrêmement basses fréquences [Yost and Liburdy, 1992 ; Walleczek and Liburdy, 1990].

(...) En plus des modifications de concentration en calcium, les auteurs ont étudié sur des lymphocytes de thymus de rat les taux de transcription et de traduction du gène c-myc. Les résultats indiquent de façon indiscutable une augmentation de 4 fois la concentration en ARN messenger ainsi qu'en protéine c-MYC lors de l'exposition aux champs électromagnétiques d'une fréquence de 60 Hz [Liburdy et al., 1993]. Cela montre que les effets des champs électromagnétiques à extrêmement basses fréquences sur les deux processus de transduction de signaux (influx calcique et augmentation du taux de c-MYC et de son ARNm) sont liés. En se basant sur le rôle du calcium dans la cascade de transduction de signaux, les auteurs apportent une preuve réelle de l'existence d'un mécanisme d'interaction dans lequel les champs électromagnétiques à extrêmement basses fréquences déclenchent l'influx calcique au niveau de la membrane cellulaire et conduisent à des modifications de la transduction des signaux.

## 8) 20/06/2022 : EHS - Ma vie en mode avion

Un rassemblement international pour les EHS a eu lieu ce samedi 18 juin à Rièzes en Belgique.

Cela a été l'occasion de rencontres très intéressantes ; de débats, de conférences.

Je pourrai vous en dire plus quand j'aurai récupéré mes notes (j'ai oublié mon bloc-notes sur place !!!)

Toujours est-il qu'il y a eu aussi la présentation d'un documentaire de 14 minutes

Présentation

Cet autre burn-out

Il y a 2 ans, David jeune ingénieur de 28 ans, est diagnostiqué 'Burn-out'. Curieux de nature, il a creusé le sujet pour remonter à l'origine de ses symptômes. Ce faisant il a expérimenté que les symptômes de fatigue, de mal de tête, de nervosité et de dépression étaient surtout présents lorsqu'il se trouvait devant son ordinateur, et cessaient lorsqu'il se trouvait dans une zone sans ondes (wi-fi, antennes gsm ..)

Vous le trouvez sur le site : <https://www.mavieenmodeavion.com/>

ou sur la chaîne YouTube : [https://www.youtube.com/channel/UCIhVddmiVckT10IW\\_Vb6Zhg/videos](https://www.youtube.com/channel/UCIhVddmiVckT10IW_Vb6Zhg/videos)

Sur le site mavieenmodeavion, vous trouverez la présentation des épisodes qui sont réalisés ou prévus prochainement :

Épisode 1 : Ma vie en mode avion

Épisode 2 : Comment j'ai récupéré mon sommeil

Épisode 3 : Mon téléphone sans fil et moi, nous n'étions plus sur la même longueur d'onde !

Épisode 4 : "Mais moi, je ne suis pas électrosensible ..."

Épisode 5 : Est-ce que mes émotions m'appartiennent encore?

Épisode 6 : Mon magnifique micro-ondes et tutti quanti

Épisode 7 : Qu'est-ce qu'il ne faut pas faire pour mener une vie presque normale ?

Épisode 8 : Comment se protéger tout en ayant la classe ?

Épisode 9 : Question pour un champion : l'Électrosensibilité, dans le fond, c'est :

Épisode 10 : Tombé dedans quand il était petit...

Épisode 11 : Nos petits face aux ondes

\*\* \*\*

Dimanche 26, lundi 27 et mardi 28 juin auront lieu les Assises de l'EHS, dans la Drôme, à Gigors-et-Lozeron (26400). De très nombreuses associations y ont été conviées pour définir une stratégie commune de défense des EHS.

## 9) [20/06/2022 : Limiter son exposition \(Robin des Toits mise à jour\)](https://www.robindestoits.org/attachment/1598468/)

<https://www.robindestoits.org/attachment/1598468/>

**POLLUTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE SOUVENT IMPOSÉE À NOTRE INSU ET NOCIVE POUR HUMAINS,  
ANIMAUX ET PLANTES**

**Préconisations de l'association Robin des Toits pour limiter son exposition .....et celle des autres**

Objet ou technologie	Nos conseils	Nos remarques
Téléphone portable	<p><b>Ne pas l'utiliser plus de 6 mn consécutives, pas plus de 20 mn par jour et surtout pas en se déplaçant.</b></p> <p>A savoir : un portable simplement allumé lance des appels sous forme d'ondes aux antennes-relais pour s'assurer qu'il est en contact avec elles, donc à votre service..... c'est son travail.</p> <p>Plus la réception est mauvaise, plus l'émission est fréquente et à la puissance maximale du téléphone.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Plus l'on utilise le portable, plus l'exposition aux CEM (Champs ElectroMagnétiques) augmente pour tous, donc :</li> <li>◆ Pas de mésusage : réserver le portable à la téléphonie vocale, aux SMS.</li> <li>◆ L'éteindre dans les transports et les espaces confinés où la réception est mauvaise.</li> </ul> <p><b>Formellement déconseillé aux enfants de moins de 15 ans et aux femmes enceintes.</b></p>
WI-FI domestique	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Le désactiver.</li> <li>◆ Privilégier le câble (RJ45).</li> <li>◆ Vérifier régulièrement qu'il n'est pas réactivé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <b>Technologie inutile et dangereuse, parfois installée à notre insu.</b></li> <li>◆ Peut se réactiver après une coupure de courant.</li> <li>◆ Peut se réactiver après une mise à jour logicielle du Fournisseur d'Accès Internet.</li> </ul>
Tablettes	À éviter – la plupart fonctionnant en Wi-Fi	S'opposer à leur usage à l'école : utiliser le formulaire de Robin des
Wi-Fi communautaire hotspot, femtocell, nomade	<p><b>Technologie inutile et dangereuse, souvent installée à votre insu.</b></p> <p>Pour le désactiver, aller sur le site de l'opérateur ou de Robin des Toits.</p> <p><a href="http://www.robindestoits.org/Comment-désactiver-le-wifi_a227.html">http://www.robindestoits.org/Comment-désactiver-le-wifi_a227.html</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Peut se réactiver après une coupure de courant.</li> <li>◆ Peut se réactiver après une mise à jour par le fournisseur auquel vous servez d'antenne-relais...</li> </ul>
Téléphone sans fil (dit DECT <sup>(3)</sup> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Revenir au téléphone filaires .....ou :</li> <li>◆ Dédouleur de prise + téléphone filaire + téléphone Eco-DECT mentionnant « n'émet pas au repos ».</li> <li>◆ Si possible, relier la box à une terre de bonne qualité. (par USB)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Si le téléphone n'est pas un Eco-DECT (fonction à activer sur certains modèles), il rayonne de toutes les façons (sur et hors de sa base).</li> <li>◆ Certaines boxes rayonnent par défaut <sup>(1)</sup> et on ne peut pas toujours désactiver leur DECT intégré.</li> </ul>
Lampes basse consommation	Ne pas les positionner à moins de 50 cm de la tête et ne pas les utiliser en lampe de chevet.	Elles ne sont pas vraiment économiques. En plus d'irradier, elles contiennent du mercure.
Blue-tooth	Utiliser une souris et un clavier filaires.	Son impact est limité à l'utilisateur, il rayonne sur quelques mètres.
Babyphone	A proscrire (c'est un DECT).	Ils sont souvent placés près de la tête du bébé (pour bien l'entendre !!)
Console de jeux	<b>Les consoles en général et la Wii, NON !... jusqu'à 6 V/m !</b>	<b>Elles utilisent toutes le Wi-Fi, limitez-en l'usage.</b>
Antenne-relais	Exposition variable selon la distance, mais aussi la puissance, l'orientation, l'inclinaison et une possible réflexion.	<b>La « protection » de l'effet parapluie est un mensonge des opérateurs.</b>
Wi-Max	Si vous êtes dans une zone à faible débit, demander le raccordement par NRA-MED <sup>(2)</sup> .	<b>Le Wi-Max est obsolète, inefficace et coûteux pour le contribuable</b> (financement fréquent par le Conseil Départemental).
Compteur/ capteur communicant de type Linky	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Pour ne pas disjoncter continuellement et être obligé de prendre un abonnement plus cher,</li> <li>◆ pour ne pas avoir une facture d'électricité qui s'envole,</li> <li>◆ pour ne pas avoir d'appareils électroménagers qui dysfonctionnent, pour ne pas être espionné à domicile,</li> <li>◆ pour ne pas être soumis à une exposition permanente aux ondes électromagnétiques,</li> </ul> <p align="center"><b>REFUSEZ CE SYSTÈME COMMUNICANT !</b></p>	<p>On voudrait nous imposer ces nouveaux compteurs pour, soit-disant, nous faire économiser de l'énergie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Serions-nous trop sots pour trouver tout seuls : éteindre en sortant d'une pièce, baisser le chauffage et se couvrir, etc...?</li> <li>◆ Le fournisseur voudrait-il se tirer une balle dans le pied en réduisant ses bénéfices ?</li> </ul> <p><b>Nous serions un peu plus irradiés, un peu plus surveillés et des emplois disparaîtraient.</b></p>
Objets connectés	C'est vous qui voyez ... si vous voulez que votre smartphone vous prévienne « qu'il n'y a plus de pommes de terre dans votre réfrigérateur » (cf. ancienne publicité) !	<b>Communication pouvant passer par le réseau filaire.</b>
Réseau électrique 50 Hz (TBF)	Haute et Moyenne tension ( 20 à 400 KV) Ne pas habiter ou séjourner à moins de 1m par KV .	Idem pour la proximité avec un transformateur, une usine de production (proximité d'alternateurs) et un poste électrique.
Réseau électrique 50 Hz domestique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas laisser les appareils en veille (surtout « électroniques »)</li> <li>- La nuit, débrancher les appareils proches du lit, voire couper l'alimentation électrique de la chambre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer d'un réseau de terre correct ( entre 10et 30 Ohms)</li> <li>- Éviter les alimentations type « va et vient »</li> <li>- Blindage / torsadage des câbles</li> </ul>

<sup>(1)</sup> Rayonnement des boxes : lire la notice, s'adresser au fournisseur, consulter les forums  
Montée En Débit

<sup>(2)</sup> Raccordement NRA-MED : Nœud de Raccordement -

<sup>(3)</sup> DECT : Digital Enhanced Cordless Telecommunications signifiant littéralement « téléphone sans-fil numérique amélioré »

Protégez-vous également des **petits appareils sans fil fonctionnant en Wi-Fi** (de type Zig Bee), du **CPL domestique** (alternative au Wi-Fi), des **radios-réveils, des plaques à induction, des fours à micro-ondes** ainsi que de **tous les objets connectés** qui fleurissent autour de nous. Faites poser dans les chambres des **Interrupteurs Automatiques de Champs** (IAC) dits biorupteurs.

Vérifiez la mise à la terre du lieu de vie et sa qualité ; assurez-vous que tous les systèmes électriques sont reliés à cette même terre.

Signalez sur les registres « santé-sécurité » des établissements recevant du public les champs électromagnétiques artificiels comme risques sanitaires.

Sachez que le Décret n° 2016-1074 du 3 août 2016 relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux champs électromagnétiques n'a pas été précédé d'un abaissement

des seuils d'exposition. Toutefois, l'employeur est tenu de mettre en place « un dispositif permettant aux travailleurs de signaler l'apparition de tout effet sensoriel. »

**AYEZ PRÉSENT À L'ESPRIT QUE LES PREMIÈRES VICTIMES DE L'IDÉOLOGIE DU SANS FIL SONT LES ENFANTS NÉS OU À NAÎTRE...**

MAJ : 13 mars 2019

imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

## 10) 20/06/2022 : PREVENTION – Les nouvelles boxes

[https://www.robindestoits.org/PREVENTION-Les-nouvelles-boxes\\_a3085.html](https://www.robindestoits.org/PREVENTION-Les-nouvelles-boxes_a3085.html)

**Il est fort probable que les nouvelles boxes, livrées à l'occasion de l'installation de la fibre optique, soient équipées d'une technologie embarquée dont la mesure des émissions échappe au matériel de contrôle standard.**

Nous conseillons donc par mesure de précaution :

- de **mettre la box "à la terre "** (par câble USB dédié) ;

- de **désactiver Wifi et Bluetooth** ;

- **d'emballer la box "en papillote"** avec une seule couche de papier aluminium (la légère chaleur dégagée ne présente aucun risque). Le papillotage ne fonctionne qu'en liaison filaire Ethernet.

La simple couche de papier aluminium doit être bien fermée de partout, c'est la conduction thermique du papier d'alu qui explique pourquoi la box dedans ne chauffe pas lorsque l'alu est directement plaqué contre le plastique de la box sans boîte en carton.

- **d'éteindre la box le soir.**

NB. Il est préférable de relier aussi à la terre le papier d'aluminium de la papillote afin d'arrêter les champs électriques 50Hz de la box.

\* Compilation de références d'études scientifiques mettant en évidence les risques sanitaires :

[https://www.robindestoits.org/ACTION-DES-CHAMPS-ELECTROMAGNETIQUES-SUR-LA-SANTE-compilation-de-references-d-etudes-scientifiques-1995-2016\\_a2469.html](https://www.robindestoits.org/ACTION-DES-CHAMPS-ELECTROMAGNETIQUES-SUR-LA-SANTE-compilation-de-references-d-etudes-scientifiques-1995-2016_a2469.html)

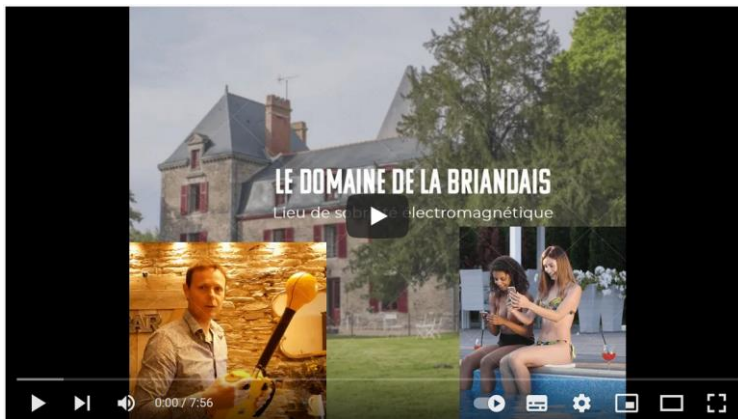
## 11) 20/06/2022 : Un hôtel sans ondes

Un lien vidéo YT par David Bruno 20/06/2022

[https://www.robindestoits.org/Un-hotel-sans-ondes\\_a3150.html](https://www.robindestoits.org/Un-hotel-sans-ondes_a3150.html)

Le Domaine de La Briandais à Missillac (44), est le 1er Hôtel en Europe dans lequel vous passerez un séjour totalement à l'abri des ondes. Pour autant, vous ne serez pas coupé du monde puisque l'établissement est équipé de 80 prises Ethernet permettant un accès Internet filaire dans les chambres, le restaurant, la réception et le bar. En effet, il est possible d'accéder en filaire à Internet

**vidéo de 8 minutes** → <https://youtu.be/cBYem4wV0Uk>



Cet établissement respecte le label "SOPREM" (Sommeil Préservé des Rayonnements ElectroMagnétiques) garantissant :

Pour le 50 Hz:

- de 5 V/m en champ électrique et - de 50 nT en champ magnétique sur toute la zone de sommeil

Pour l'ensemble des Hautes Fréquences:

- de 0.06 V/m